



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 25 juin 2020	WFP/EB.A/2020/8-A/1
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays — Éthiopie (2020-2025)

Durée du projet	Juillet 2020–juin 2025
Coût total pour le PAM	2 586 549 456 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

L'Éthiopie a enregistré un développement social et économique vigoureux ces dernières années, ce qui lui a permis d'accomplir d'importants progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (faim "zéro"). Les taux d'émaciation, de retard de croissance et d'insuffisance pondérale sont en nette diminution. Les rendements céréaliers ont fortement augmenté. Le système alimentaire se transforme rapidement. Toutefois, des sérieux problèmes subsistent et sont aggravés par une infestation de criquets pèlerins et la pandémie de maladie à coronavirus 2019. Les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont toujours élevés, en particulier dans les zones rurales. La croissance de la productivité agricole est insuffisante, et elle est freinée par les pertes après récolte et une sécurité sanitaire des aliments médiocre. Les capacités en matière de logistique et de chaînes d'approvisionnement sont limitées, ce qui entraîne des coûts d'entreposage, de commercialisation et de transformation élevés. Les activités menées aux fins de la réalisation de l'objectif de développement durable 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) ont entraîné l'expansion des capacités du secteur public dans les domaines de l'action humanitaire et du développement, les pouvoirs publics ayant fermement pris l'initiative et assuré la maîtrise des activités dans les deux cas. Il demeure toutefois d'importantes lacunes, en particulier aux niveaux régional et infrarégional. Le rôle plus important

Coordonnateurs responsables:

Mme E. Joergensen
Directrice régionale
Afrique de l'Est
courriel: erika.joergensen@wfp.org

M. S. Omamo
Directeur de pays
courriel: stevenwere.omamo@wfp.org

envisagé pour le secteur privé dans le développement de l'Éthiopie nécessitera de profondes réformes politiques et institutionnelles de nature à créer un environnement plus favorable à la mobilisation de ressources et à l'investissement.

Bien que l'objectif de l'Éthiopie d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2025 continue de déterminer les politiques, les dispositifs institutionnels et les stratégies d'investissement, certaines grandes perspectives économiques, environnementales et politiques ont évolué ou ont été accentuées, ce qui a fait apparaître de nouveaux domaines sur lesquels il convient de concentrer l'attention et l'action. Dans cette période de transition vers une société plus ouverte, plus inclusive, plus équitable et plus démocratique, l'Éthiopie est confrontée à plusieurs défis et risques d'ordre politique, social et économique. Certains de ces risques, qui menacent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, doivent être gérés très attentivement par le Gouvernement et ses partenaires. Les besoins humanitaires sont élevés et devraient le rester à moyen terme compte tenu de la faim et de l'insécurité alimentaire chroniques, de la vulnérabilité face aux chocs climatiques, des infestations de ravageurs et des flambées épidémiques, des risques de conflit, des inégalités persistantes et de la présence de nombreux réfugiés. Les progrès impressionnants accomplis par l'Éthiopie sur le plan du développement risquent d'être remis en cause si ces importants problèmes humanitaires ne sont pas pris en compte comme il se doit, en même temps que les facteurs fondamentaux de la vulnérabilité. Le Gouvernement continue de prendre en charge une forte proportion des besoins en matière d'aide humanitaire et de protection sociale, mais il a besoin de partenaires disposés à en partager la charge.

Les priorités politiques nationales énoncées dans le nouveau plan prospectif décennal et dans le programme triennal de réforme économique locale encadrent et orientent la conception et la mise en œuvre du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et pour le PAM. Parmi les recommandations issues des examens, analyses et évaluations récemment effectués, il ressort notamment que le PAM doit consolider l'action qu'il mène au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et paix, utiliser la protection sociale pour amener des innovations en matière de renforcement de la résilience et d'amélioration de la nutrition et développer les investissements dans les moyens d'existence, en mettant l'accent sur l'accès équitable à l'eau et aux marchés pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire. La mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire a révélé l'existence de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour le PAM: il faut notamment renforcer les partenariats dans le domaine de l'alimentation scolaire et de la nutrition, développer les activités de renforcement des capacités à l'échelon régional et renforcer le suivi et l'obligation redditionnelle dans les activités de secours et de nutrition. Par ailleurs, le PAM est manifestement bien armé pour renforcer l'efficacité et l'équité du système d'assistance alimentaire de l'Éthiopie et du secteur alimentaire dans son ensemble, dans le cadre de partenariats constitués à des fins d'analyse ou d'intervention dans le domaine de la logistique et de la gestion des chaînes d'approvisionnement.

Ce plan stratégique de pays d'une durée de cinq ans s'appuie sur les atouts reconnus du PAM et sur les solides partenariats stratégiques et opérationnels établis avec le Gouvernement, les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et d'autres organismes des Nations Unies. La plupart des opérations continueront d'apporter une réponse à court terme aux besoins immédiats des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres personnes en situation d'insécurité alimentaire et sous-alimentées, mais les initiatives portant sur la résilience et la diversification des moyens d'existence seront progressivement développées et intensifiées afin d'intervenir au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et paix. Le PAM concentrera son action sur la prévention de la malnutrition, le renforcement de la résilience et l'intégration des questions de nutrition et d'égalité des sexes dans l'ensemble du portefeuille d'activités.

Ce plan stratégique comporte cinq effets directs stratégiques, qui coïncident avec les résultats stratégiques 1, 2, 5 et 8 du PAM et avec les effets directs axés sur les populations, la paix, la prospérité et la planète du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement

durable (2020–2025) pour l'Éthiopie, qui est lui-même conforme au plan prospectif décennal (2020–2030) arrêté par le Gouvernement et au programme de réforme économique locale. Ces effets directs sont également liés au plan de réponse humanitaire, au programme de protection sociale fondé sur les activités productives et au cadre d'action global pour les réfugiés. Les cinq effets directs stratégiques arrêtés par le PAM sont les suivants:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations touchées par un choc vivant dans les zones ciblées et les réfugiés vivant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 2:* D'ici à 2025, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées sont plus résilientes face aux chocs.
- *Effet direct stratégique 3:* Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les zones ciblées consomment davantage de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments de nature à prévenir toutes les formes de malnutrition, jusqu'en juin 2025.
- *Effet direct stratégique 4:* Les administrations publiques fédérales et régionales, le secteur privé et les ONG locales bénéficient d'activités de renforcement des capacités dans le domaine des systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence, de la conception et de la mise en œuvre des programmes de filets de sécurité et de la gestion des chaînes d'approvisionnement, jusqu'en juin 2025.
- *Effet direct stratégique 5:* Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services logistiques efficaces et économiques dont ils tirent avantage, s'agissant notamment de transport aérien, de structures de coordination communes et de chaînes d'approvisionnement en produits de base, qui sont plus performantes, jusqu'en juin 2025.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour l'Éthiopie (2020-2025) (WFP/EB.A/2020/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 2 586 549 456 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La population de l'Éthiopie se caractérise par une grande diversité. Le pays compte 102 millions d'habitants, dont 49,82 pour cent de femmes ou de filles et 50,18 pour cent d'hommes ou de garçons. La croissance démographique annuelle est de 2,6 pour cent¹. Environ 42 pour cent des Éthiopiens ont moins de 15 ans. Quatre-vingt-trois pour cent vivent dans les zones rurales² et dépendent de l'agriculture pluviale pour leur subsistance.
2. L'Éthiopie a investi massivement dans les infrastructures, l'agriculture, l'éducation, la santé, la gestion des risques de catastrophe et les filets de sécurité. Grâce à ces investissements, le pays a connu un développement économique et social important, notamment caractérisé par une augmentation de l'espérance de vie, un recul de la pauvreté monétaire et de la malnutrition, une hausse des taux de scolarisation et un accès plus large aux services de santé, à l'eau douce et à des systèmes d'assainissement améliorés³.
3. Malgré ces acquis, d'importants défis doivent encore être relevés⁴. Quatre-vingt-sept pour cent des habitants vivent en situation de "pauvreté multidimensionnelle", ce qui signifie qu'ils cumulent plusieurs des critères de pauvreté suivants: insécurité alimentaire, accès insuffisant à des services d'éducation et de santé appropriés, et manque de perspectives d'emploi adaptées. Ces difficultés sont vécues différemment selon les groupes de population compte tenu des inégalités entre les sexes et d'autres inégalités structurelles. En particulier, les zones pastorales et les basses terres, principalement dans les régions Afar, Oromia et Somali, accusent un retard pour presque tous les indicateurs sociaux⁵.
4. Les inégalités entre les sexes qui résultent de pratiques culturelles néfastes et de discriminations structurelles et sociales contribuent aux médiocres possibilités offertes aux femmes et aux filles sur le plan de la santé, de la nutrition, de l'éducation et des moyens d'existence. Par rapport aux hommes et aux garçons, les femmes et les filles sont extrêmement désavantagées dans tous les secteurs⁶.
5. Les réformes sans précédent entreprises dans la sphère politique, les services chargés de la sécurité et l'économie ont obtenu un large soutien populaire. Toutefois, des différends ethniques longtemps réprimés s'expriment aussi, parfois avec violence, entraînant une recrudescence des tensions, des déplacements massifs de population et de graves crises humanitaires qui mettent à l'épreuve les ressources et les capacités du Gouvernement et de ses partenaires. Depuis longtemps, la vulnérabilité généralisée face à toute une série de chocs est élevée. En 2020, 1,8 million d'Éthiopiens (dont 50,1 pour cent de femmes et de filles et 49,9 pour cent d'hommes et de garçons) sont déplacés à l'intérieur du pays en raison des conflits, des sécheresses et des inondations, tandis qu'1 million de personnes déplacées

¹ Agence centrale de la statistique. 2013. *Population projections for Ethiopia, 2007–2037*. <http://www.csa.gov.et/census-report/population-projections>.

² Agence centrale de la statistique et Minnesota Population Center. 2007. *Ethiopia – Population and Housing Census – IPUMS Subset*. <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/2747>.

³ Agence centrale de la statistique. Enquêtes démographiques et sanitaires pour 2000, 2005, 2011, 2014 et 2016. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR118/FR118.pdf>; <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/fr179/fr179%5B23june2011%5D.pdf>; <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR255/FR255.pdf>; https://phe-ethiopia.org/admin/uploads/attachment-1939-Ethiopia_Mini_Demographic_and_Health_Survey_2014-2.pdf; et <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR328/FR328.pdf>.

⁴ Centre pour le dialogue, la recherche et la coopération. 2019. *Ethiopia zero poverty and hunger strategic review*. (Ce document n'est pas disponible en ligne).

⁵ Programme des Nations Unies pour le développement. *Human Development Reports: Ethiopia Human Development Indicators* (country profile). <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/ETH>.

⁶ Nations Unies en Éthiopie. 2019. *Analyse commune de pays pour l'Éthiopie - 2019*. Addis-Abeba (Ce document n'est pas disponible en ligne).

ayant pris le chemin du retour ont besoin d'une assistance humanitaire⁷. Les élections nationales qui doivent se tenir fin 2020 ou début 2021 seront décisives pour l'avenir politique du pays et devront être gérées avec doigté.

6. Alors que la rédaction de ce document était presque terminée, l'invasion de criquet pèlerin dans la région et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sont apparues, y compris en Éthiopie. Comme tous les pays touchés, l'Éthiopie risque d'être confrontée à d'importants problèmes sur le plan humanitaire et en matière de développement liés à ces phénomènes sans précédents, qui auront de graves conséquences pour les personnes vulnérables dans tout le pays. Les personnes pauvres en milieu urbain, les plus démunis, les sans-abris et ceux qui travaillent dans les secteurs informels de l'économie seront vraisemblablement les plus gravement touchés, et surtout les femmes, qui représentent 65 pour cent de la main-d'œuvre informelle.
7. L'Éthiopie garde ses frontières ouvertes aux personnes fuyant les conflits qui sévissent dans les pays voisins et, avec l'appui de la communauté internationale, le pays accueille 735 000 réfugiés dans 26 camps⁸. Ces réfugiés sont originaires, entre autres, d'Érythrée, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud; 50,1 pour cent d'entre eux sont des femmes ou des filles et 59 pour cent des enfants⁹. L'Éthiopie a lancé un cadre d'action global en faveur des réfugiés, qui prévoit la délivrance de permis de travail, le droit de vivre en dehors des camps, l'inscription à l'état civil, et un meilleur accès à l'éducation.
8. Pays sans littoral, l'Éthiopie n'a pas d'accès direct à des ports maritimes. Les infrastructures routières et de stockage se sont beaucoup développées mais restent insuffisantes. L'engorgement saisonnier et les lenteurs bureaucratiques persistent. Ces difficultés augmentent les risques et les coûts pour le Gouvernement et les autres parties prenantes publiques et privées¹⁰.

1.2 Progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. En 2015, le Gouvernement a ratifié le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ayant incorporé les objectifs de développement durable (ODD) dans ses plans de développement, l'Éthiopie a entrepris en 2017 un examen national volontaire des progrès réalisés au regard de six ODD¹¹. Selon une étude de référence menée en 2018, le pays obtient de bons résultats au regard de certains aspects de chaque ODD, mais les progrès sont inégaux selon les indicateurs¹².
10. Il n'a pas encore été effectué d'évaluation complète des progrès accomplis par l'Éthiopie au regard des 17 ODD (et de leurs 169 cibles). Selon l'examen national volontaire et l'évaluation des besoins à satisfaire pour atteindre les ODD réalisée par les Nations Unies en 2018,

⁷ Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, Équipe de pays pour l'action humanitaire et partenaires. 2019. *Humanitarian Response Plan, Mid-year review: Ethiopia*: https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2019_myf.pdf.

⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Portail opérationnel du HCR: Crises de réfugiés: Éthiopie. <https://data2.unhcr.org/fr/country/eth>.

⁹ Six pour cent des réfugiés ont moins de 2 ans; 53 pour cent sont âgés de 2 à 18 ans; 29 pour cent de 18 à 59 ans; et 2 pour cent de plus de 60 ans.

¹⁰ Banque mondiale. *International Logistics Performance Index from 2007 to 2018*. Disponible à l'adresse suivante: <https://lpi.worldbank.org>.

¹¹ Commission nationale de planification. 2017. *Ethiopia 2017 Voluntary National Review on SDGs*. Ethiopia 2017 Voluntary National Review on SDGs.

¹² Nations Unies en Éthiopie. 2019. Analyse commune de pays pour l'Éthiopie - 2019. (Ce document n'est pas disponible en ligne)

110 interventions clés et un financement de 608 milliards de dollars É.-U. seront nécessaires pour réaliser les cibles des ODD¹³.

1.3 Progrès accomplis dans la réalisation des ODD 2 et 17

Cibles

11. *Faire en sorte que chacun ait accès tout au long de l'année à une alimentation suffisante.* Lutter contre l'insécurité alimentaire demeure un défi majeur. Dans 31 pour cent des ménages (plus de 30 millions de personnes), l'apport énergétique est insuffisant (inférieur à 2 550 kilocalories par équivalent adulte et par jour), cette proportion étant de 24 pour cent dans les zones urbaines et de 33 pour cent dans les zones rurales¹⁴. Depuis 2005, 14 millions de personnes par an en moyenne ont eu besoin d'une assistance alimentaire dans le cadre du programme de protection sociale fondé sur les activités productives (PFSAP)¹⁵ mené sous la conduite du Gouvernement et du plan de réponse humanitaire élaboré par le Gouvernement et les Nations Unies¹⁶. Le PFSAP cible à l'heure actuelle 8 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique (dont 49,5 pour cent sont des femmes et des filles).¹⁷ En 2020, 7 millions de personnes au moins recevront une assistance alimentaire d'urgence, notamment celles qui sont victimes de chocs climatiques et de déplacements forcés¹⁸. Environ 600 000 écoliers – essentiellement des enfants déplacés ou ayant pris le chemin du retour et autant de filles que de garçons – recevront une assistance humanitaire dans le cadre de l'alimentation scolaire d'urgence. Les réfugiés se heurtent à des difficultés persistantes pour accéder à une alimentation suffisante, les niveaux de vulnérabilité et d'exposition aux risques variant en fonction de différents facteurs, dont le sexe, l'âge ou le handicap.
12. *Mettre fin à toutes les formes de malnutrition.* En Éthiopie, entre 2000 et 2016, la prévalence du retard de croissance a diminué, passant de 51,5 pour cent à 38,4 pour cent, tout comme celle de l'émaciation, qui est passée de 10,5 pour cent à 9,9 pour cent, et de l'insuffisance pondérale, en recul de 47,2 pour cent à 23,6 pour cent¹⁹. Les taux de malnutrition diminuent mais restent globalement élevés, et très élevés dans certaines régions: par exemple, le taux d'émaciation est de 23 pour cent dans la région Somali et de 18 pour cent dans la région Afar, le taux de retard de croissance est de 46 pour cent dans la région Amhara, et 83 pour cent des enfants souffrent d'anémie dans la région Somali²⁰. Vingt-quatre pour cent des

¹³ *Ibid.*

¹⁴ PAM et Agence centrale de la statistique. (2019. *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (en anglais)*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp_ethiopia_cfsva_report_june_2019.pdf.

¹⁵ Le PFSAP est soutenu par plusieurs donateurs. Le groupe de travail des donateurs comprenait en 2019 le Ministère britannique du développement international, l'Union européenne, le Gouvernement irlandais, l'UNICEF, l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Banque mondiale et le PAM.

¹⁶ Sur ces 14 millions de personnes, 8 pour cent ont moins de 2 ans, 47 pour cent entre 2 et 18 ans, 40 pour cent entre 18 et 59 ans; et 5 pour cent plus de 60 ans.

¹⁷ *Ibid.* La ventilation par âge des bénéficiaires du PFSAP est la même que celle présentée dans la note de bas de page précédente.

¹⁸ Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, Équipe de pays pour l'action humanitaire et partenaires. (2020. *Ethiopia Humanitarian Response Plan: Ethiopia*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ethiopia_2020_hrp.pdf.

¹⁹ Agence centrale de la statistique. Enquêtes démographiques et sanitaires pour 2000, 2005, 2011, 2014 et 2016. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR118/FR118.pdf>; <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/fr179/fr179%5B23june2011%5D.pdf>; <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR255/FR255.pdf>; https://phe-ethiopia.org/admin/uploads/attachment-1939-Ethiopia_Mini_Demographic_and_Health_Survey_2014-2.pdf; and <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR328/FR328.pdf>.

²⁰ Agence centrale de la statistique et ICF International. 2017. *Ethiopia Demographic and Health Survey 2016*. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR328/FR328.pdf>.

femmes et des filles en âge de procréer sont anémiées, contre 15 pour cent des hommes et des garçons dans la même tranche d'âge²¹.

13. *Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires.* La superficie cultivée de l'Éthiopie a augmenté de 27 pour cent depuis 2004 mais la croissance de la production n'a pas suivi le rythme d'une demande en plein essor. Les rendements céréaliers ont augmenté de façon spectaculaire, passant de 1 tonne par hectare en 1995 à 2,5 tonnes en 2015, mais pendant la même période la croissance démographique a atteint 77 pour cent. La production est très sensible aux chocs climatiques, en particulier aux sécheresses qui sont de plus en plus fréquentes, principalement dans les basses-terres pastorales. Les investissements dans les petits réseaux d'irrigation et la mécanisation ainsi que l'accès aux services de financement et de crédit dans les zones rurales progressent mais restent limités, en particulier pour les femmes²². Les soins et les travaux domestiques non rémunérés accomplis par les femmes et les filles limitent leur participation aux activités de production.
14. *Systèmes alimentaires durables.* Le système alimentaire éthiopien évolue rapidement du fait de l'urbanisation, de la hausse des revenus et de la modification des habitudes alimentaires. Les capacités de communication, de transport et d'entreposage se sont développées, en revanche elles demeurent insuffisantes en ce qui concerne la logistique et la gestion des chaînes d'approvisionnement, ce qui freine l'adoption de normes de qualité et de sécurité sanitaire qui permettraient de réduire les coûts et de renforcer la disponibilité d'aliments nutritifs et l'accès à ces derniers. Les pertes de céréales après récolte, qui sont un problème persistant, s'élèvent à 2,04 millions de tonnes par an, alors que les besoins d'importation sont de 1,16 million de tonnes par an²³. Le pouvoir d'achat des consommateurs est faible et certains produits alimentaires de base sont fortement subventionnés. Les importations de produits alimentaires détaxés font baisser les prix à la consommation sur les marchés locaux, au détriment des possibilités de croissance de ces marchés. La dépendance de l'Éthiopie à l'égard de Djibouti pour ses importations maritimes provoque un engorgement périodique, ce qui augmente les coûts. Le renforcement de l'accès à d'autres ports et corridors en Érythrée, en Somalie et au Soudan permettra peut-être d'améliorer cette situation.

Progrès dans la réalisation des cibles de l'ODD 17

15. *Renforcement des capacités.* Le Gouvernement a fermement pris l'initiative et assuré la maîtrise du programme de développement et d'action humanitaire de l'Éthiopie. Mais le manque de capacités freine l'exécution et la mise en œuvre des directives. Les principales lacunes concernent le suivi et l'évaluation, la collecte et l'analyse de données décomposées, ainsi que les mécanismes de responsabilité²⁴. Il existe également des lacunes dans la prise en compte de la problématique hommes-femmes et un manque de motivation et d'appropriation qui nuisent à l'efficacité des services²⁵.

²¹ *Ibid.*

²² Sur les hauts plateaux, la valeur de la production à l'hectare des ménages dirigés par une femme est inférieure de 35 pour cent à celle des ménages dirigés par un homme du fait principalement de difficultés d'accès aux intrants et aux services. FAO. 2006. *Leaving two thirds out of development: Female headed households and common property resources in the highlands of Tigray, Ethiopia*. www.fao.org/3/a-ah624e.pdf.

²³ Ministère de l'agriculture et des ressources naturelles. 2018. *Postharvest Management Strategy in Grains in Ethiopia*. http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/food-loss-reduction/img/Ethiopia/PHM_strategy_Federal_Democratic_Republic_Ethiopia_.pdf.

²⁴ Nations Unies en Éthiopie. 2019. *Analyse commune de pays pour l'Éthiopie - 2019*. Addis-Abeba (Ce document n'est pas disponible en ligne).

²⁵ Commission nationale de planification. 2017. *Ethiopia 2017 Voluntary National Review on SDGs*. [https://www.undp.org/content/dam/ethiopia/docs/2017/The%202017%20VNRs%20on%20SDGs_Ethiopia%20\(Eng\)%20Web%20version%20.pdf](https://www.undp.org/content/dam/ethiopia/docs/2017/The%202017%20VNRs%20on%20SDGs_Ethiopia%20(Eng)%20Web%20version%20.pdf).

16. *Cohérence des politiques.* L'ensemble des politiques, stratégies et investissements doivent concorder avec les plans quinquennaux de croissance et de transformation successifs. Les États régionaux et les villes-États élaborent et mettent en œuvre des plans et des programmes en cohérence avec les plans nationaux de croissance et de transformation et correspondant aux réalités locales. Le cycle du plan national de croissance et de transformation actuel se termine en 2020. Le prochain plan s'appuiera sur le plan prospectif décennal (2020–2030) et sur le programme de réforme économique locale, deux documents qui énoncent clairement les priorités auxquelles les partenaires devront adhérer²⁶.
17. *Diversification des sources de financement.* L'Éthiopie est l'un des principaux bénéficiaires de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement. À la suite de l'adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba en 2015, le Gouvernement s'est efforcé d'accroître les capacités nationales en matière de mobilisation et d'utilisation efficace des ressources intérieures. Néanmoins, en pourcentage du produit intérieur brut, les recettes fiscales ont diminué, passant de 12,7 pour cent en 2014/15 à 10,7 pour cent en 2017/18, tandis que le déficit budgétaire exprimé en pourcentage du produit intérieur brut a augmenté, passant de 1,9 pour cent à 3 pour cent pendant la même période. Le recouvrement des recettes reste faible par rapport au potentiel fiscal de l'économie et au montant total de la demande de dépenses publiques. Les réformes prévues dans le plan prospectif décennal (2020–2030) et le programme de réforme économique locale visent à remédier à ce déséquilibre.
18. *Renforcement des partenariats mondiaux.* La Commission de l'Union Africaine, la Commission économique pour l'Afrique de l'Organisation des Nations Unies et plusieurs autres structures de partenariat régionales et continentales ont leur siège en Éthiopie. Le pays joue également le rôle de plateforme régionale essentielle pour les voyageurs et les cargaisons commerciales et humanitaires. Ces caractéristiques font de l'Éthiopie un solide partenaire dans les partenariats mondiaux pour l'action humanitaire et la mise en œuvre des ODD.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. En Éthiopie, l'insécurité alimentaire et la dénutrition sont le résultat de plusieurs facteurs interdépendants, ce qui permet de penser que les progrès dans la réalisation de l'ODD 2 sont tributaires des progrès accomplis dans la réalisation d'autres ODD.
20. *Pauvreté chronique (ODD 1).* Les taux de pauvreté reculent mais restent élevés, et la pauvreté est généralisée, ce qui limite la portée des approches axées sur le marché pour lutter contre la faim. Un ménage sur quatre vit au-dessous du seuil de pauvreté, ce qui les rend vulnérables face aux chocs climatiques et à l'insécurité alimentaire à caractère saisonnier²⁷. C'est dans les zones pastorales des basses terres que les taux de pauvreté sont les plus élevés.
21. *Faible niveau d'instruction et mauvaise qualité de l'enseignement (ODD 4).* Le taux net de scolarisation dans les écoles primaires est en hausse, mais 2,5 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Les taux d'abandon dans le primaire sont élevés et en augmentation, tandis

²⁶ On trouvera à la section 2.2 des détails sur le plan prospectif décennal et sur le programme de réforme économique locale.

²⁷ PAM et Agence centrale de la statistique. 2019. *Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (en anglais)*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/wfp_ethiopia_cfsva_report_june_2019.pdf.

- que la progression jusqu'à la fin du cycle primaire reste faible, puisque seulement 58 pour cent des enfants achèvent un cycle de scolarité de huit années^{28, 29}.
22. *Inégalité des sexes (ODD 5)*. L'Éthiopie est une société essentiellement patriarcale, surtout en milieu rural, où les obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont profondément enracinés. Les inégalités entre les sexes limitent l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé. Les femmes pauvres qui manquent de ressources et d'actifs sont plus vulnérables face à l'impact des chocs.
 23. *Disponibilité et gestion durable de l'eau (ODD 6)*. Plus de 40 millions d'Éthiopiens n'ont pas accès à un approvisionnement en eau sûr et suffisant, ce qui limite leurs possibilités de production et nuit à leur qualité de vie, avec des répercussions sur les soins et travaux domestiques non rémunérés accomplis par les femmes et les filles, en particulier dans les zones exposées à la sécheresse³⁰.
 24. *Croissance démographique et urbanisation rapides (ODD 11 et ODD 8)*. D'ici à 2030, l'Éthiopie devrait compter 126 millions d'habitants, dont 45 pour cent seront âgés de 15 à 29 ans et 27 pour cent vivront en milieu urbain³¹.
 25. *Changement climatique et chocs climatiques (ODD 13)*. En Éthiopie, une sécheresse d'intensité modérée ampute la progression des revenus agricoles de 15 pour cent en moyenne et fait augmenter la pauvreté de 13,5 pour cent: elle est particulièrement dommageable pour les moyens d'existence des éleveurs, touche davantage les femmes et est souvent à l'origine de conflits³².
 26. *Conflits et insécurité (ODD 16)*. En Éthiopie, l'insécurité et l'insécurité alimentaire sont étroitement liées. En 2018, plus de 2 millions de personnes étaient déplacées en raison des conflits ont eu besoin d'une assistance alimentaire vitale.
 27. *Capacités insuffisantes des structures nationales de prestation de services (ODD 17)*. Les institutions publiques, aux niveaux fédéral et régional, sont confrontées à des difficultés majeures en matière de recrutement et de fidélisation d'un personnel qualifié et diversifié, de dispositifs de planification des opérations et des chaînes d'approvisionnement, de gestion de l'information et d'affectation efficace des ressources.

²⁸ Ministère de l'éducation. 2019. Education Sector Development Programme V, Midterm Review. (Ce document n'est pas disponible en ligne).

²⁹ Les taux d'abandon entre la première et la huitième année sont de 17,3 pour cent par an chez les filles et de 17,7 pour cent par an chez les garçons, le taux le plus élevé, à savoir 25 pour cent pour les garçons comme pour les filles, étant enregistré après la première année. Les taux d'achèvement de la première à la huitième année sont de 59 pour cent chez les filles et de 62 pour cent chez les garçons.

³⁰ Ministère de l'eau, de l'irrigation et de l'électricité. 2018. *Development of Sustainable Water Supply, Sanitation and Hygiene Program in Drought Prone Areas of Ethiopia*. <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjQmfqMhtnoAhUt2aYKHVRCCAUIQFjABegQIBB&url=https%3A%2F%2Fwww.cmpethiopia.org%2Fcontent%2Fdownload%2F3091%2F12659%2Ffile%2FDrought%2520Areas%2520WS%2520Program%2520Doc%2C%2520May%25204%2C%25202018.pdf&usg=AOvVaw29SgpDcUjLFZ-qk8FJ5IV6>.

³¹ Agence centrale de la statistique. 2013. *Population projections for Ethiopia, 2007–2037*. <http://www.csa.gov.et/census-report/population-projections>. Données ventilées par sexe non disponibles.

³² Hill, R. et E. Tsehaye. 2014. *Growth, Safety Nets and Poverty: Assessing Progress in Ethiopia from 1996 to 2011*. Document de référence établi pour l'évaluation de la pauvreté en Éthiopie. <http://documents.worldbank.org/curated/en/644821522154723489/pdf/WPS8380.pdf>.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements et changements stratégiques du PAM

28. L'évaluation du portefeuille d'activités menées en Éthiopie durant la période 2012–2017, l'examen stratégique Faim et pauvreté zéro de l'Éthiopie, un examen des politiques et stratégies pertinentes, les observations communiquées par les États membres, les consultations menées avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes, et les enseignements tirés de la mise en œuvre du plan stratégique de pays (PSP) provisoire (PSPP) ont permis de dégager les recommandations suivantes, auxquelles ce PSP doit permettre de donner suite³³:
- privilégier une approche globale du renforcement de la résilience afin d'utiliser la protection sociale comme une plateforme et un cadre pour des activités innovantes et de remédier au manque de résilience des institutions nationales;
 - dans la région Somali exposée aux sécheresses, tirer parti de l'assistance alimentaire à des fins humanitaires pour améliorer l'accès aux ressources en eau et leur contrôle par les communautés pastorales et agropastorales;
 - développer le recours aux transferts de type monétaire lorsque cela est possible;
 - collaborer plus étroitement avec le Gouvernement et les autres parties prenantes afin d'associer davantage le PFSAP et l'assistance alimentaire à des fins humanitaires;
 - continuer d'aider le Gouvernement à développer les capacités dans le domaine de l'alerte, de l'intervention et du redressement rapides, de l'assistance humanitaire et de la gestion des chaînes d'approvisionnement;
 - améliorer la responsabilité à l'égard des populations touchées et la prise en compte systématique des questions de protection; et
 - promouvoir l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre des activités.
29. Le PSP confirme et accentue la réorientation du modèle opérationnel du PAM définie dans le PSPP et privilégie l'appui aux priorités nationales en utilisant des points d'entrée stratégiques et opérationnels et en tirant parti de la position du PAM en tant que partenaire à la fois de l'action humanitaire et du développement. Cette réorientation implique notamment:
- de continuer de jouer un rôle moteur et d'innover dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des interventions d'urgence moyennant des actions de qualité fondées sur des principes, dont la fourniture de soutien au niveau local;
 - de renforcer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et le respect de l'obligation de rendre des comptes dans le cadre des interventions d'urgence;
 - d'intensifier les efforts entrepris pour améliorer et diversifier les moyens d'existence afin d'accroître la résilience, en particulier face aux chocs climatiques;
 - de contribuer davantage à la protection sociale et à des filets de sécurité réactifs face aux chocs et modulables;
 - de développer les programmes à dimension nutritionnelle;

³³ Dans le cadre du PSPP, le PAM a réalisé des progrès notables dans l'application des recommandations formulées dans l'évaluation du portefeuille d'activités, notamment: assurer la continuité des effectifs aux échelons supérieurs; élaborer un système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage; plaider en faveur d'un financement plus conséquent des services aux réfugiés; définir un programme nutritionnel; et promouvoir la parité femmes-hommes.

- de renforcer la responsabilité envers les populations touchées;
 - de renforcer la prise en compte des objectifs de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020);
 - de mettre davantage l'accent sur la vulnérabilité dans les basses-terres pastorales, en tirant parti de l'assistance alimentaire à des fins humanitaires afin d'améliorer la gestion et le contrôle des ressources en eau par les communautés;
 - de renforcer l'appui apporté à l'action entreprise par le Gouvernement pour amplifier les interventions portant sur l'alimentation scolaire;
 - d'exploiter de manière stratégique le rôle que joue le PAM en fournissant une assistance alimentaire pour agir au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et paix;
 - de mettre à profit l'identité du PAM en tant qu'organisme public intervenant à grande échelle sur divers marchés commerciaux privés;
 - de tirer parti des compétences du PAM en matière de logistique et de gestion des chaînes d'approvisionnement et de son soutien pour renforcer les systèmes alimentaires du pays; et
 - d'aider le Gouvernement à renforcer le système d'alerte rapide afin qu'il soit en mesure de déclencher des interventions en temps voulu et de réduire les risques.
30. Le PAM maintiendra ses investissements dans l'action humanitaire afin d'assurer aux personnes ciblées l'accès à l'alimentation et à la nutrition, et il renforcera à cet effet les capacités des systèmes et des acteurs nationaux à fournir des secours d'urgence. La pandémie de COVID-19 devrait avoir un impact considérable sur la sécurité alimentaire en Éthiopie. Elle devrait avoir des effets préjudiciables sur la production agricole et les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Les obstacles existant en matière de circulation des marchandises pourraient entraîner des pénuries et des hausses des prix des denrées. Le PAM fera face à la progression de l'insécurité alimentaire en partenariat avec ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et en concertation avec les donateurs.
31. En collaboration avec d'autres acteurs, le PAM se servira du PFSAP comme d'une plateforme pour intégrer la série d'activités pour la création d'actifs, l'atténuation des risques climatiques, le renforcement de la résilience et l'éducation, qui concrétisent l'action qu'il mène au carrefour entre aide humanitaire, aide au développement et paix. Les initiatives dans le domaine du renforcement des capacités seront élargies et une attention plus grande sera accordée aux capacités aux niveaux local et régional. Dans la région Somali, la possibilité d'associer plus efficacement le mécanisme du réseau en roue et les systèmes de transfert du PFSAP³⁴ sera étudiée.
32. Le PAM continuera de mettre au point et d'élargir les projets qui ont été expérimentés dans le cadre du PSPP afin d'en vérifier la faisabilité, comme par exemple un projet pilote d'assistance monétaire dans le cadre du PFSAP et du plan de réponse humanitaire³⁵, l'assurance indexée fondée sur les images satellite destinée aux éleveurs éthiopiens ou les bons permettant de se procurer des produits frais. Le PAM s'attachera à renforcer la résilience et à diversifier les moyens d'existence des personnes exposées à l'insécurité alimentaire grâce à des activités propres à favoriser la prévention plus systématique de la

³⁴ Le PAM et le Gouvernement ont mis au point ce mécanisme du réseau en roue afin de faciliter la livraison des vivres par convois de camions dans les zones difficiles à atteindre.

³⁵ Ce projet pilote d'assistance monétaire a utilisé les systèmes et les structures publics pour verser une aide monétaire aux personnes les plus vulnérables dans le cadre du PFSAP et du plan de réponse humanitaire, reliant ainsi action humanitaire et développement.

malnutrition, une prise en charge plus systématique des éleveurs dans des dispositifs de protection sociale ou de filets de sécurité tenant compte de la problématique hommes-femmes (notamment dans le cadre des interventions portant sur l'alimentation scolaire et la gestion des ressources naturelles) et une efficacité accrue de la gestion des risques de catastrophe et des interventions.

33. Le PAM prévoit d'intégrer à l'ensemble de son portefeuille d'activités des investissements à dimension environnementale et climatique afin de renforcer la capacité des bénéficiaires de s'adapter à la multiplication des aléas climatiques, et conformément aux directives institutionnelles du PAM pour la protection de l'environnement, au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le "plan-cadre de coopération"), à la stratégie pour une économie verte résiliente face au changement climatique et au programme de réforme économique locale de l'Éthiopie.

2.2 Convergence avec les plans nationaux de développement, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

34. Le PSP a été mis au point parallèlement au Plan prospectif décennal (2020–2030) et au programme de réforme économique locale du Gouvernement, à la phase suivante du PFSAP (Phase V) et au nouveau plan-cadre de coopération pour l'Éthiopie.
35. Le plan prospectif décennal (juillet 2020–juin 2030) représente la vision à long terme du développement tandis que l'Éthiopie s'achemine vers le statut de pays à revenu intermédiaire. Huit grands domaines prioritaires ont été définis: réforme macroéconomique, transformation structurelle, infrastructures, industrie, énergie, développement humain, aménagement urbain et logement, et population.
36. Le plan détaille les six axes thématiques qui doivent servir de fil conducteur aux investissements: croissance de qualité, productivité et compétitivité, croissance macroéconomique durable, croissance verte et changement climatique, transformation institutionnelle, et développement et participation du secteur privé.
37. Neuf secteurs prioritaires ont été déterminés: agriculture, industrie manufacturière, tourisme, industrie minière, développement urbain, innovation et technologie, infrastructures, énergie et logistique.
38. Le programme de réforme économique locale, qui est un élément essentiel de la vision à long terme du Gouvernement, a pour objectif d'instaurer un environnement qui doit permettre au secteur privé de devenir le moteur de la croissance économique inclusive et favorable aux pauvres d'un pays à revenu intermédiaire. Ce programme fait fond sur les importants progrès socioéconomiques enregistrés par l'Éthiopie jusqu'à présent tout en s'employant à combler les lacunes persistantes observées dans les résultats en matière de développement et d'accès aux services sociaux par rapport à d'autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
39. Cinq objectifs ont été fixés pour s'attaquer aux problèmes structurels et soutenir une croissance économique rapide et inclusive, mettant ainsi le pays sur la voie de la prospérité: construire une économie à revenu intermédiaire résiliente et diversifiée; éliminer la pauvreté extrême et la faim; renforcer les capacités humaines; construire le cadre institutionnel et politique moderne qu'exige une économie émergente; et édifier un marché financier efficace, résilient et performant.
40. Début 2020, alors que la phase V du PFSAP en était au stade de la conception, le Gouvernement a défini les principes et les priorités clés suivants:
 - *Ampleur et portée.* Utiliser les données factuelles sur l'insécurité alimentaire et la pauvreté et les systèmes d'alerte rapide pour guider la couverture géographique et les allocations de ressources dans le cadre du PFSAP, en donnant la priorité aux personnes

- extrêmement pauvres vivant dans des zones où il est nécessaire et possible de développer les filets de sécurité pour faire face à des chocs liés à la sécheresse.
- *Dispositif performant pour une exécution plus efficace.* Pour être performant, ce dispositif doit comprendre un ciblage précis, un système de paiement sécurisé, des transferts suffisants, appropriés, prévisibles et disponibles en temps voulu, des solutions permettant aux bénéficiaires de sortir progressivement des programmes de filets de sécurité, la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, un système de gestion de l'information efficace et performant, et des liens avec la stratégie globale de protection sociale.
 - *Dispositif modulable.* Le dispositif de filet de sécurité, qui devrait être piloté par le Gouvernement, et géré par une seule institution, devrait utiliser un budget de plus en plus financé par des ressources nationales. Il devrait aussi utiliser des technologies qui permettent de gagner en efficacité et d'obtenir sans délai des informations issues des alertes rapides, et donc d'améliorer la réactivité du dispositif face aux chocs.
 - *Renforcement de la résilience.* Les activités de renforcement de la résilience devraient être utilisées pour appuyer les ménages bénéficiant du PFSAP quand ils sortent du programme de filets de sécurité.
41. Pendant la mise en œuvre du PSP, le PAM devra prendre en considération plusieurs politiques et stratégies à savoir:
- la stratégie nationale de protection sociale (2016);
 - la politique de gestion des risques de catastrophe (2013);
 - la deuxième stratégie nationale de nutrition et le plan d'action stratégique correspondant (2016–2020);
 - la politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition (2019–2024);
 - la stratégie nationale pour une agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels (2016–2020);
 - les directives nationales de prise en charge de la malnutrition aiguë (2019);
 - le cadre d'action global en faveur des réfugiés (2017);
 - la phase II du programme national unique pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (2018);
 - le programme pour le développement de l'alimentation en eau durable dans les zones exposées à la sécheresse de l'Éthiopie (2018–2025);
 - le projet de stratégie et de politique nationales pour le développement de l'élevage (2018);
 - la feuille de route pour le développement de l'éducation en Éthiopie (2018–2030);
 - la stratégie de gestion après récolte des céréales en Éthiopie (2018);
 - le plan d'action national en faveur des personnes handicapées (2012–2021);
 - la stratégie pour une économie verte résiliente face au changement climatique (2011);
 - la stratégie nationale en matière de logistique (2018-2028);
 - la Proclamation sur les organisations de la société civile en Éthiopie (2019);
 - la politique nationale pour la jeunesse (2004);

- la politique nationale de promotion de la femme et le plan d'action national correspondant (1993); et
 - la politique nationale pour l'enfance (2018).
42. Les éléments essentiels du plan-cadre de coopération ont été validés par le Gouvernement. Les organismes des Nations Unies concentreront leur action sur les quatre transitions structurelles en cours en Éthiopie dans les domaines de l'économie, de la démographie, de la gouvernance et de l'environnement. Des résultats collectifs seront produits dans le cadre de quatre effets directs stratégiques tirés des ODD:
- *Développement axé sur les personnes.* Toutes les personnes qui vivent en Éthiopie jouissent des droits et des capacités de réaliser leur potentiel dans des conditions d'égalité et de dignité.
 - *Société pacifique et inclusive.* Toutes les personnes qui vivent en Éthiopie vivent dans une société solidaire, juste, inclusive et démocratique.
 - *Société prospère et durable.* Toutes les personnes qui vivent en Éthiopie bénéficient d'une économie inclusive, résiliente et durable.
 - *Société résiliente face au changement climatique.* Toutes les personnes qui vivent en Éthiopie vivent dans une société résiliente face aux risques environnementaux et adaptée au changement climatique.
43. Les Nations Unies se proposent également de modifier leur manière de travailler, l'objectif étant d'obtenir des changements et un impact porteurs de transformation; à cette fin, elles entendent: s'attaquer aux causes profondes, tirer parti de leur rôle normatif, favoriser l'inclusion et s'efforcer de coopérer davantage avec une société civile et un secteur privé dont le rôle commence à s'affirmer, renforcer les capacités à tous les niveaux, se mobiliser pour chercher à résoudre les problèmes transversaux comme ceux qui se situent au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et paix, élargir les partenariats, traiter les questions transfrontalières, contribuer à faire progresser l'égalité des sexes, et produire des données et des savoirs et les gérer.
44. Le PSP contribuera à trois objectifs du programme de réforme économique locale qui ont trait à la résilience, à la pauvreté et la faim et aux capacités humaines, ainsi qu'aux quatre effets directs stratégiques du plan-cadre de coopération. Il concorde pleinement avec les principes et la logique de collaboration et d'investissement appliqués par la communauté d'aide humanitaire.

2.3 Collaboration avec les parties prenantes clés

45. Afin d'éclairer l'élaboration du PSP, le PAM a tenu des consultations auxquelles ont été invités tous ses partenaires du Gouvernement, des donateurs, des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que d'autres partenaires au niveau fédéral. Il a aussi consulté les administrations régionales et d'autres partenaires et parties prenantes régionaux dans les régions Amhara, Gambela et Tigray. Un grand nombre de femmes et d'hommes représentant l'ensemble des parties prenantes et partenaires clés des opérations du PAM ont participé à ces consultations, qui ont été l'occasion pour le PAM de présenter les concepts mis en avant dans le PSP et de connaître les réactions de chaque groupe de parties prenantes. Des consultations se sont tenues à chacune des étapes de l'élaboration du PSP, de la rédaction de la note conceptuelle jusqu'à l'établissement du plan complet. Les observations formulées à l'occasion de chaque consultation ont été examinées et intégrées dans les différentes versions préliminaires du document. Le PAM a également pris en compte les contributions de bénéficiaires de sexes et d'âges différents; il s'est appuyé à cet effet sur l'analyse des réactions formulées dans le cadre des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, des systèmes de suivi par contact direct avec

les bénéficiaires et des entretiens avec les membres des comités chargés des vivres et avec les représentants des bénéficiaires participant aux ateliers organisés pour analyser les enseignements tirés des activités du PAM.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

46. Les grands objectifs du présent PSP sont de deux ordres: continuité et priorité renforcée de la réponse aux besoins urgents des populations ciblées et à leurs besoins en matière de nutrition et de résilience; et appui aux politiques, aux institutions et aux systèmes opérationnels publics qui interviennent dans la réalisation des objectifs et des cibles liés à la réduction de la faim. Le PAM continuera de concentrer ses activités sur les régions qui sont les plus exposées à l'insécurité alimentaire et à la dénutrition et où l'accès aux services sociaux de base est le plus limité, en tirant parti du PFSAP et d'autres mesures de protection sociale et en facilitant la convergence des interventions des acteurs humanitaires et du PFSAP avec un filet de sécurité modulable et réactif face aux chocs.
47. L'appui aux filets de sécurité et au cadre d'action global en faveur des réfugiés étayeront les contributions du PAM dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'action humanitaire, l'aide au développement et la paix. En étroite collaboration avec ses partenaires, le PAM mettra l'accent sur l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités des institutions et des systèmes aux niveaux national, régional et infrarégional, là où les besoins sont les plus importants. Il sera essentiel d'intensifier les partenariats existants et d'en nouer de nouveaux avec le Gouvernement, le secteur privé, les donateurs, les organismes des Nations Unies et les ONG.
48. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la protection, le respect des normes du PAM en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées et la sauvegarde des bénéficiaires seront des thèmes transversaux tout au long de la mise en œuvre du PSP, en particulier pour ce qui concerne l'évaluation, la conception des activités, le ciblage, la mise en œuvre, les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information au niveau des communautés, et le suivi des effets directs. Le PAM continuera d'appliquer son plan d'action concernant la problématique hommes-femmes pour 2017–2020 et achèvera la conception d'un nouveau plan fondé sur les conclusions d'une analyse participative et inclusive de la problématique hommes-femmes qui a été menée pendant la période couverte par le PSPP. Les actions qui seront conduites à cet égard viseront à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes et à faire reculer les normes et les pratiques préjudiciables qui compromettent la sécurité alimentaire et la nutrition.
49. Le PAM portera une attention accrue aux activités de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets et renforcera ses investissements en conséquence. En tant qu'acteur de l'aide humanitaire et du développement, le PAM continuera de plaider énergiquement pour une plus grande cohérence entre ces deux domaines. Il contribuera à la conception et à la mise en œuvre de la phase V du PFSAP (2020–2025), en s'efforçant de structurer les interventions de manière à compléter le PFSAP et à favoriser la progression vers l'autonomie.
50. Le PSP se concentrera sur cinq effets directs stratégiques interdépendants qui contribuent à la réalisation des cibles des ODD 2 et 17:
 - L'effet direct stratégique 1 a trait à la préparation et à l'intervention en cas de situations d'urgence (cible 1 de l'ODD 2).
 - L'effet direct stratégique 2 a trait à la protection sociale, aux filets de sécurité et à l'appui aux moyens d'existence (cible 1 de l'ODD 2).

- L'effet direct stratégique 3 a trait à la lutte contre la malnutrition chronique et à la prévention du retard de croissance (cible 2 de l'ODD 2).
- L'effet direct stratégique 4 a trait au renforcement des capacités des systèmes gouvernementaux (cible 9 de l'ODD 17).
- L'effet direct stratégique 5 a trait au renforcement des partenariats mondiaux (cible 16 de l'ODD 17).

51. La logique qui sous-tend ce PSP, et le critère qui permettra d'en évaluer la réussite sont les suivants: grâce aux progrès accomplis vers la réalisation des effets directs stratégiques 2, 3 et 4, le PAM sera en mesure d'aider le Gouvernement et les partenaires à lutter contre les causes profondes et les facteurs qui sont à l'origine des crises alimentaires et à renforcer les capacités nationales en matière d'alerte rapide, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Conjugué aux initiatives menées par les autres partenaires de développement, cela devrait permettre de réduire progressivement les sollicitations adressées au PAM dans le cadre de l'effet direct stratégique 1, comme le montre le budget, qui fait apparaître une réduction progressive des investissements dans les activités de secours allant de pair avec une hausse des financements consacrés aux activités de renforcement de la résilience, de diversification des moyens d'existence, d'amélioration de la nutrition et de renforcement des capacités.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un choc vivant dans les zones ciblées et les réfugiés vivant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

52. Dans le cadre de cet effet direct stratégique – qui constitue le dispositif permettant au PAM de faire face à un changement soudain dans les conditions politiques, économiques ou climatiques – le PAM veillera à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats de trois grands groupes cibles:
- Éthiopiens touchés par une crise – sécheresses, inondations, ravageurs (comme les criquets pèlerins), maladies pandémiques (comme la COVID-19) ou déplacements de population provoqués par un conflit;
 - enfants éthiopiens âgés de 6 à 59 mois et filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée; et
 - réfugiés vivant dans des camps.

Domaine d'action privilégié

53. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

54. Cet effet direct stratégique contribue à l'obtention de deux effets directs du plan-cadre de coopération:
- développement axé sur les personnes; et
 - société pacifique et inclusive.
55. Cet effet direct est également en cohérence avec les modules de la sécurité alimentaire et de la nutrition du plan de réponse humanitaire, la politique de gestion des risques de catastrophe (2013), la politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition (2019-2014), le PFSAP, le deuxième programme national de nutrition (2016–2020) et la

Déclaration de Seqota³⁶, la stratégie nationale pour une agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels (2016-2020), la phase II du programme national unique pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (2018), le programme pour le développement de l'alimentation en eau durable dans les zones exposées à la sécheresse de l'Éthiopie (2018-2025), le cadre d'action global en faveur des réfugiés et le plan d'aide aux réfugiés en Éthiopie (2020-2021) lancé par le HCR³⁷.

Produits escomptés

56. Sept produits permettront d'obtenir l'effet direct stratégique escompté:

- Les personnes vulnérables touchées par une crise qui sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle reçoivent une assistance alimentaire en nature ou monétaire non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Les bénéficiaires à titre temporaire³⁸ du PFSAP reçoivent une assistance alimentaire non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition et/ou faciliter la récupération nutritionnelle, et les aidants bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements (produit lié à l'ODD 3).
- Les réfugiés reçoivent une assistance alimentaire de type monétaire et en nature non assortie de conditions, à dimension nutritionnelle et/ou spécifiquement axée sur la nutrition, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels (produit lié à l'ODD 3).
- Parmi les populations de réfugiés, les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés, et tous les aidants et acteurs locaux concernés bénéficient de conseils nutritionnels et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, pour faciliter la récupération nutritionnelle et prévenir la malnutrition (produit lié à l'ODD 3).
- Dans l'ensemble des camps, tous les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des aliments nutritifs pour prévenir la malnutrition et traiter la malnutrition (produit lié à l'ODD 3).
- Les écoliers du primaire réfugiés reçoivent un repas quotidien enrichi à l'école qui couvre une partie de leurs besoins nutritionnels essentiels, aide à réduire le retard de croissance chez les futures adolescentes, et améliore l'assiduité (produit lié à l'ODD 4).

³⁶ La Déclaration de Seqota consacre l'engagement pris par le Gouvernement de mettre fin à la dénutrition infantile en Éthiopie d'ici à 2030. Les objectifs clés sont les suivants: élimination du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans; accès de tous à une alimentation suffisante tout au long de l'année; transformation de la productivité et des revenus des petits exploitants; élimination des pertes alimentaires après récolte; innovations de nature à favoriser les systèmes alimentaires durables (intelligents face au climat); amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène; meilleure éducation; et renforcement de la protection sociale.

³⁷ Disponible à l'adresse suivante: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/73572>.

³⁸ Par bénéficiaires à titre temporaire du PFSAP, on entend les principaux bénéficiaires qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires en raison de la survenue d'un choc (généralement une sécheresse). Le Gouvernement et les partenaires conviennent que ces bénéficiaires reçoivent aussi une assistance alimentaire d'urgence ou des transferts de type monétaire au titre du plan de réponse humanitaire.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance à dimension nutritionnelle non assortie de conditions, en nature et de type monétaire, aux populations touchées par une crise et aux bénéficiaires à titre temporaire du PFSAP

57. Le ciblage des personnes touchées par une crise susceptibles de bénéficier d'une assistance d'urgence de type monétaire et en nature se fondera sur les évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'analyse différenciée par sexe et les évaluations des questions de protection. Le PAM collaborera avec les administrations régionales pour adapter les méthodes de ciblage aux conditions qui règnent dans les zones pastorales des basses terres, lutter contre les inégalités entre les sexes, renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées, et contribuer à l'intégration avec les interventions nutritionnelles d'urgence. Lorsque c'est possible, le PAM facilitera également la mise en place de dispositifs permettant aux personnes touchées par une situation d'urgence, en particulier les femmes et les personnes handicapées, d'accéder aux interventions de renforcement de la résilience ou de protection sociale tenant compte de la problématique hommes-femmes (effet direct stratégique 2) et d'être aiguillées vers les services de santé procréative destinés aux femmes et de traitement du VIH et de la tuberculose. Nombre de bénéficiaires des secours ont été déplacés et le PAM s'est associé à une initiative visant à trouver des solutions durables pour les personnes déplacées. Le nombre de bénéficiaires de cette activité devrait diminuer de 600 000 pendant la mise en œuvre du PSP, à mesure que les investissements dans la résilience augmentent et que des liens plus solides sont établis avec les interventions portant sur les moyens d'existence.

Activité 2: Appuyer le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise

58. Le PAM appuiera la mise en œuvre de tous les aspects des interventions de gestion intégrée de la malnutrition aiguë, en collaboration avec le Ministère de la santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et les ONG, afin de porter le nombre de *woredas* (districts) où la gestion intégrée de la malnutrition aiguë est disponible de 205 à 350 d'ici à la fin de 2024. Lorsque la gestion intégrée de la malnutrition aiguë aura été incorporée au système sanitaire du Gouvernement, un dépistage nutritionnel mensuel sera effectué dans le cadre de la supplémentation alimentaire ciblée afin de recenser les enfants âgés de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes qui souffrent de malnutrition aiguë modérée pour les faire bénéficier d'un traitement; ce dépistage sera accompagné d'une mobilisation des communautés, d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements adaptées aux besoins des différents publics, et d'un renforcement des capacités du Ministère de la santé et de ses partenaires. Pour cette activité, le nombre de bénéficiaires du PAM devrait diminuer pendant la mise en œuvre du PSP, à mesure que des investissements dans les programmes à dimension nutritionnelle augmentent.

Activité 3: Fournir aux réfugiés une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle de type monétaire et en nature non assortie de conditions, une alimentation scolaire et un soutien nutritionnel

59. Le PAM viendra en aide aux réfugiés en collaboration avec l'Administration éthiopienne chargée des réfugiés et des rapatriés, le HCR, l'UNICEF et les ONG. Il fournira une assistance alimentaire générale sous forme de produits alimentaires et/ou de transferts de type monétaire, accompagnée d'évaluations des marchés et d'activités de développement des marchés. Le PAM appuiera la fourniture de repas scolaires dans les écoles primaires et les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et femmes enceintes ou allaitantes et les autres réfugiés vulnérables sur le plan nutritionnel ayant des besoins nutritionnels spéciaux, comme les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux

sous surveillance directe. Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront adaptées en fonction de la diversité des besoins selon l'âge et le sexe. Le PAM s'attend à une réduction progressive du nombre de réfugiés ayant besoin d'une assistance humanitaire à mesure que les partenaires de développement investissent davantage dans la mise en place de moyens d'existence résilients pour les réfugiés et les populations d'accueil (voir activité 5).

Partenariats

60. L'activité 1 (secours) sera réalisée par l'intermédiaire de la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, du Ministère des finances et des bureaux régionaux chargés de la gestion des risques de catastrophe et des finances et de la coopération économique. Parmi les autres partenaires figurent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), le Programme conjoint d'opérations d'urgence et les ONG compétentes engagées dans la promotion de l'égalité des sexes.
61. L'activité 2 (traitement de la malnutrition aiguë modérée) sera réalisée par l'intermédiaire de la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, des bureaux régionaux chargés de la gestion des risques de catastrophe, de l'Unité nationale de coordination des interventions nutritionnelles d'urgence et du Ministère de la santé. Dans la région Somali, le PAM apporte un soutien aux interventions nutritionnelles réalisées par les autorités publiques, en collaboration avec les ONG internationales qui assurent le renforcement des capacités des pouvoirs publics, par exemple dans le cadre des nouvelles directives nationales pour la gestion de la malnutrition aiguë. Pour cette activité, les autres partenaires sont notamment le module de la nutrition (l'Unité de coordination des interventions nutritionnelles d'urgence), OCHA, le FNUAP, l'UNICEF, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé.
62. Pour l'activité 3 (services aux réfugiés), le HCR et l'Administration éthiopienne chargée des réfugiés et des rapatriés sont les principaux partenaires du PAM. Les ONG internationales continueront d'exécuter les composantes nutritionnelles de cette activité.

Hypothèses

63. Les hypothèses retenues sont les suivantes: accès ininterrompu aux lieux et personnes ciblés; environnement macroéconomique, situation politique et conditions de sécurité favorables et stables dans le pays permettant l'accès, pour pouvoir livrer des produits alimentaires et exécuter des transferts de type monétaire; et augmentation des investissements dans les moyens d'existence des réfugiés et des populations d'accueil.

Stratégies de transition et de retrait

64. Dans le cadre de l'activité 1 (secours), le PAM élargira l'appui à long terme apporté au renforcement des capacités et des systèmes de la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe aux niveaux fédéral, régional et local. Les activités de renforcement des capacités aideront le Gouvernement à continuer d'accroître sa part dans le plan de réponse humanitaire et contribueront à améliorer l'efficacité des interventions de secours. Cette activité fera partie de la phase V du PFSAP, qui a pour objet de réagir en cas de chocs. Le rôle du PAM sera de plus en plus axé sur le renforcement du capital humain et des systèmes des pouvoirs publics.
65. Au titre de l'activité 2 (traitement de la malnutrition aiguë modérée), le PAM et les partenaires appuient le transfert de la responsabilité du traitement de la malnutrition aiguë modérée de la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe au Ministère

de la santé, d'ici à 2024. Le PAM renforce les capacités du ministère en assurant des formations sur les nouvelles directives, l'évaluation et le développement des infrastructures de stockage dans les centres de santé et le renforcement du système de gestion de l'information du ministère.

66. En ce qui concerne l'activité 3 (services aux réfugiés), la nouvelle Proclamation sur les réfugiés adoptée par le Gouvernement comporte des dispositions prévoyant l'intégration dans les communautés locales des réfugiés présents en Éthiopie depuis longtemps: 13 000 réfugiés qui y vivent depuis plus de 20 ans ont été recensés. Le PAM et les partenaires contribuent actuellement à la mise en œuvre du cadre d'action global en faveur des réfugiés, qui est susceptible d'accroître l'autonomie des réfugiés.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées sont plus résilientes face aux chocs

67. Le PAM s'attachera surtout à appuyer les filets de sécurité et de protection sociale nationaux tenant compte de la problématique hommes-femmes, l'objectif étant d'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de renforcer la résilience des ménages face aux chocs tout en fournissant un appui technique au Gouvernement pour l'élaboration d'un mécanisme réactif face aux chocs. Les populations ciblées au titre de cet effet direct seront les écoliers du cycle primaires, les petits exploitants et les éleveurs vulnérables face au changement climatique, les personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique vivant dans les zones rurales et urbaines, et les ménages de réfugiés et des communautés d'accueil.

Domaine d'action privilégié

68. L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

69. Cet effet direct stratégique contribue à l'obtention de trois effets directs du plan-cadre de coopération:
- développement axé sur les personnes;
 - société prospère et durable; et
 - société résiliente face au changement climatique.
70. Cet effet direct concorde avec la feuille de route pour le développement de l'éducation en Éthiopie (2018–2030) et le plan de réponse humanitaire (module de l'éducation)³⁹, le PFSAP, la stratégie nationale de protection sociale, le cadre d'action global en faveur des réfugiés, le projet de politique nationale pour le développement de l'élevage et la politique nationale pour la jeunesse.

Produits escomptés

71. Six produits permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les écoliers ciblés bénéficient de programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle (traditionnels ou utilisant la production locale), notamment des rations à emporter, qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et de faire augmenter les taux de scolarisation et de fréquentation (produit lié à l'ODD 4).
 - Les écoliers du primaire touchés par une crise reçoivent un repas nutritif quotidien, ce qui permet d'améliorer la fréquentation et les apprentissages (produit lié à l'ODD 4).

³⁹ Le volet alimentation scolaire de cette feuille de route a été élaboré en étroite collaboration avec le PAM, qui a fourni un appui visant à faciliter la transition vers un programme conduit par le Gouvernement.

- Les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient du renforcement des capacités des administrations publiques dans la perspective de l'amplification des programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle (produit lié à l'ODD 4).
- Les ménages ciblés (principaux bénéficiaires du PFSAP) reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle assortie ou non de conditions qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et de contribuer à long terme à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique.
- Les petits exploitants et les éleveurs ciblés bénéficient de services de gestion des risques climatiques à dimension nutritionnelle et d'un appui aux moyens d'existence qui permettent de renforcer leur résilience face aux chocs.
- Les ménages ciblés (petits exploitants, éleveurs et réfugiés) bénéficient d'outils et de services, tels que des techniques de gestion après récolte, un soutien à la commercialisation, des services financiers, des pratiques et techniques de gestion durable des terres et du bétail, qui permettent d'accroître leur productivité et leurs revenus, de renforcer leur résilience et de réduire les risques de catastrophe.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux écoliers du primaire des repas quotidiens sûrs, nutritifs et fiables et aider les ministères et les bureaux de l'éducation et de l'agriculture à amplifier les programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle favorisant l'équité entre les sexes

72. Le PAM appuiera l'assistance alimentaire en nature et les transferts monétaires au profit des écoles afin qu'elles puissent acheter des produits destinés au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le Ministère de l'éducation, les autorités régionales et les acteurs locaux bénéficieront d'un appui pour mettre en œuvre ces activités dans les régions Afar, Oromia, Somali et la Région des nations, nationalités et peuples du Sud, où les résultats sur le plan de l'éducation et de la sécurité alimentaire sont les plus mauvais du pays. Cet appui comprendra: des initiatives visant à relier l'alimentation scolaire au PFSAP et aux interventions nutritionnelles; des mesures destinées à promouvoir des pratiques contribuant à transformer les relations entre les sexes de nature à encourager les femmes et les hommes à remplir sur un pied d'égalité toute une série de fonctions, notamment au sein des comités de gestion des écoles et des comités chargés de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, mais aussi à réunir les conditions nécessaires; des interventions portant sur l'intégration aux marchés et de sécurité sanitaire des aliments en faveur des petits exploitants agricoles et des coopératives; et, lorsque c'est possible, l'amélioration des équipements utilisés pour l'alimentation scolaire afin d'améliorer l'hygiène et de réduire l'impact environnemental.
73. Le renforcement des capacités du Ministère de l'éducation comprendra les activités suivantes: appui à la création et au fonctionnement d'un comité directeur chargé de l'alimentation scolaire; coordination des autres ministères compétents pour mettre en œuvre un dispositif complet d'interventions de santé et de nutrition à l'école, prenant en compte l'âge, le sexe et le handicap; le suivi et l'évaluation aux niveaux national et décentralisé; l'élaboration d'un menu-type riche en nutriments pour l'alimentation scolaire, en même temps que des activités portant sur l'éducation nutritionnelle et les potagers scolaires; et des évaluations des marchés et des solutions pour les chaînes d'approvisionnement. Au sein du module de l'éducation, le PAM aidera le Ministère de l'éducation à mettre en œuvre le volet relatif à l'éducation dans les situations d'urgence du programme pluriannuel pour la résilience, afin d'assurer une protection sociale axée sur les jeunes, réactive face aux chocs et tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Activité 5: Fournir une protection sociale à dimension nutritionnelle, des services de gestion des risques climatiques et un appui au renforcement des capacités à l'intention des petits exploitants, des éleveurs, des réfugiés et des rapatriés les plus vulnérables face aux chocs climatiques

74. Le PAM appuiera les transferts de type monétaire ou en nature assortis de conditions en faveur des principaux bénéficiaires du PFSAP dans certaines *woredas* de la région Somali. Les participants aux projets de travaux publics bénéficieront d'une assistance⁴⁰. Le caractère évolutif du PFSAP sera mis à profit pour concrétiser les possibilités offertes par les activités menées au carrefour entre action humanitaire, aide au développement et paix, en ciblant les communautés pastorales ou agropastorales qui reçoivent généralement une assistance dans le cadre des secours humanitaires ou des systèmes de protection sociale dans les régions Afar, Amhara, Gambela, Oromia, Somali et Tigray. Ces investissements dans le PFSAP contribueront à apaiser les conflits intercommunautaires et à renforcer les initiatives de consolidation de la paix.
75. Le PAM appuiera les initiatives visant à compléter le PFSAP par d'autres interventions de renforcement de la résilience, notamment celles consistant à améliorer la qualité des travaux publics, tout particulièrement pour la gestion des sols et de l'eau, faisant fond sur l'approche de renforcement de la résilience suivie par le PAM, et à faciliter l'accès à l'assurance des récoltes et du bétail indexée sur le climat et aux services financiers, et la diversification des moyens d'existence des petits exploitants et des éleveurs. Les activités de renforcement des capacités aideront les partenaires du secteur public et du secteur privé à développer les systèmes et les outils de gestion des risques climatiques.
76. Le PAM appuiera les interventions axées sur la résilience et les moyens d'existence en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil, ce qui contribuera à la stratégie nationale d'action globale en faveur des réfugiés et permettra de s'attaquer aux causes profondes des migrations. L'activité, qui sera élaborée selon une approche prenant en considération les situations de conflit, portera sur les aspects suivants: production animale et végétale, création d'emplois, renforcement des systèmes de marché, inclusion financière, renforcement des capacités des institutions et des systèmes locaux, et gestion des ressources naturelles, y compris en ce qui concerne la sécurité d'accès aux combustibles et à l'énergie.
77. L'analyse différenciée par sexe facilitera la prise en compte de l'égalité des sexes, du handicap et de l'autonomisation des femmes lors de la conception et de la mise en œuvre de toutes les activités, avec un ciblage équitable des hommes et des femmes. Par exemple, les activités en faveur de la résilience cibleront les femmes, et le volume de travail à fournir au titre des activités Assurance pour la création d'actifs sera allégé pour les ménages dirigés par une femme comptant des membres adultes handicapés. Le PAM favorisera les liens avec les activités de nutrition et d'autonomisation des femmes menées au titre du PFSAP en accordant aux femmes davantage de responsabilités et de pouvoir de décision.

Partenariats

78. L'activité 4 (alimentation scolaire) sera mise en œuvre par l'intermédiaire du Ministère de l'éducation et des bureaux de l'éducation, des finances et de l'agriculture à l'échelon régional. Pour ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale, les partenaires du PAM sont la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

⁴⁰ Les participants aux activités de travaux publics menées dans le cadre du PFSAP ont droit à six mois de transferts chaque année. Dans les *woredas* relevant du PFSAP, les familles dont aucun membre n'est apte au travail sont considérées comme des "bénéficiaires permanents d'un soutien direct" et ont droit à des transferts toute l'année. Le PFSAP favorise la distribution d'avantages égaux à tous les bénéficiaires du programme et contribue à l'autonomisation socioéconomique des femmes et des filles en général. Les ménages dirigés par une femme sont ciblés en priorité.

Parmi les autres partenaires figurent le FNUAP, l'UNICEF, des petits exploitants et des coopératives agricoles.

79. L'activité 5 (protection sociale et soutien aux moyens d'existence) sera mise en œuvre en coopération avec le Ministère de l'agriculture et les bureaux régionaux de l'agriculture, le Ministère des finances, la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, l'Administration éthiopienne chargée des réfugiés et des rapatriés, le Ministère de la femme, de l'enfance et de la jeunesse et le Ministère de l'eau, de l'irrigation et de l'énergie. Le PAM collaborera également avec la FAO, le FIDA, le HCR, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, ONU-Femmes et des entités du secteur privé comme les compagnies d'assurance, les banques, les prestataires de services financiers et les opérateurs de transfert d'argent par téléphonie mobile.

Hypothèses

80. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes: le Gouvernement et les donateurs, les organisations locales et les femmes et les hommes des communautés ciblées apportent leur appui aux initiatives engagées par le PAM; l'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays, ce qui permet l'accès pour pouvoir livrer des produits alimentaires et exécuter des transferts de type monétaire; l'engagement du Gouvernement; et la disponibilité de micro-assurances et de microcrédits.

Stratégies de transition et de retrait

81. Dans le cadre de l'activité 4, le PAM mettra l'accent sur le renforcement des capacités et l'accompagnement à long terme du Gouvernement. La transition se fera progressivement, avec des objectifs d'étape clairement définis qui permettront d'évaluer les progrès réalisés dans le renforcement des capacités des pouvoirs publics en vue du transfert de la responsabilité des activités d'alimentation scolaire et d'alimentation scolaire faisant appel à la production locale. Le PAM renforcera les capacités des institutions nationales afin d'assurer la pérennisation des activités de renforcement de la résilience, des activités axés sur la nutrition, des progrès dans la lutte contre les inégalités entre les sexes et du soutien axé sur les marchés apporté par le PAM aux petits exploitants et aux acteurs de la chaîne de valeur alimentaire.
82. Dans le cadre de l'activité 5, le Gouvernement augmentera ses contributions à la phase V du PFSAP et s'appuiera moins sur les partenaires de développement au cours des cinq prochaines années. À compter de 2025, le PNSP devrait être totalement financé par le Gouvernement. Pour ce qui concerne l'assurance des récoltes et du bétail, le PAM a mis au point une stratégie pour le ciblage, les interventions portant sur l'épargne et le crédit et la sortie de l'assistance alimentaire; il s'attache aussi à renforcer les capacités de l'Agence nationale de météorologie, des compagnies d'assurance, des université et du Ministère de l'agriculture, en se concentrant sur la conception d'indices, l'élaboration de produits d'assurance, la commercialisation, la distribution d'assurances, le règlement des sinistres et les mécanismes de paiement. Une analyse de la problématique hommes-femmes sera menée pour faciliter une programmation attentive à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Effet direct stratégique 3: Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les zones ciblées consomment davantage de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments de nature à prévenir toutes les formes de malnutrition, jusqu'en juin 2025

83. Cet effet direct stratégique complète les activités de traitement de la malnutrition par des interventions visant à prévenir toutes les formes de malnutrition. Le PAM et ses partenaires concentreront leur action sur la période propice dite des 1 000 jours et favoriseront un régime alimentaire sain et diversifié pour prévenir la malnutrition chez les enfants âgés de 2 à 23 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes, le PFSAP servant de structure d'exécution.

Domaine d'action privilégié

84. L'effet direct stratégique 3 est axé sur les causes profondes.

Harmonisation avec les priorités nationales

85. Cet effet direct stratégique contribue à l'obtention de l'effet direct du plan-cadre de coopération portant sur le développement axé sur les personnes. Il est conforme au deuxième programme national de nutrition (2016–2020), à la politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition (2019–2024), aux directives nationales de prise en charge de la malnutrition aiguë (2019) et à la Déclaration de Seqota (2015).

Produits escomptés

86. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct (tous liés à l'ODD 3):

- Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de l'amélioration de la capacité du Gouvernement à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes nutritionnels nationaux aux niveaux fédéral et régional pour prévenir toutes les formes de malnutrition, notamment en transférant la responsabilité du traitement de la malnutrition aiguë modérée au Ministère de la santé.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle bénéficient de l'amélioration de la capacité du secteur privé à appuyer la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière d'alimentation et de nutrition, notamment en ce qui concerne la production locale d'aliments nutritifs, l'enrichissement des aliments (y compris la biofortification) et la sécurité sanitaire des aliments.
- Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes reçoivent une assistance monétaire assortie de restrictions et des produits alimentaires riches en nutriments et/ou bénéficient des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements proposées à tous les aidants et acteurs locaux concernés, afin de contribuer à réduire les taux de retard de croissance dans les zones ciblées.

Activité essentielle

Activité 6: Assurer des transferts alimentaires de type monétaire en faveur des filles et femmes enceintes ou allaitantes et des enfants âgés de 6 à 23 mois, accompagnés d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au sein des communautés, d'une formation à l'intention des vulgarisateurs et du renforcement des capacités du secteur privé et du Gouvernement, en vue de contribuer aux initiatives nationales et régionales visant à réduire les retards de croissance et à prévenir toutes les formes de malnutrition

87. Le recours aux bons permettant de se procurer des produits frais, qui a été expérimenté avec succès pendant la mise en œuvre du PSPP, sera transposé à plus grande échelle. Des activités améliorées et novatrices en matière de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront intégrées dans l'ensemble du portefeuille d'activités appuyées par le PAM; ces activités, dont le ciblage et le contenu seront différents selon

qu'elles s'adressent à des femmes, des hommes, des filles ou des garçons, comprendront des messages sur la nutrition, l'alimentation et les soins des enfants, l'égalité des sexes et le VIH. Le PAM appuiera la fourniture d'une assistance technique pour la production locale et la commercialisation par le secteur privé d'aliments nutritifs spécialisés, en privilégiant les petites et moyennes entreprises, notamment lorsque les propriétaires sont des femmes. Les filles et femmes enceintes ainsi que leurs partenaires seront encouragés à faire un test de dépistage du VIH, et les parents et responsables communautaires de sexe masculin seront associés à ces initiatives. Lorsque c'est possible, des interventions de prévention du retard de croissance et de supplémentation alimentaire ciblée seront associées à ces activités. Les enjeux liés à la problématique hommes-femmes en matière de nutrition seront pris en compte dans les interventions du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et du PFSAP, les services de santé procréative (avec le FNUAP) et le développement communautaire (avec l'UNICEF, ONU-Femmes et les organisations locales). Les décisions relatives à la conception et à la transposition des interventions à l'échelle nationale seront fondées sur une analyse des moyens de remédier aux carences en nutriments et des analyses systématiques ventilées par sexe et par âge.

Partenariats

88. L'activité sera mise en œuvre par l'intermédiaire du Ministère fédéral de la santé et des bureaux régionaux de santé, et du Ministère de la femme, de l'enfance et de la jeunesse, en étroite collaboration avec l'UNICEF, ONU-Femmes et le FNUAP, en particulier pour ce qui concerne les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et dans le cadre d'une coordination renforcée avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, l'initiative Renforcer la nutrition (SUN) et le réseau d'entreprises SUN.

Hypothèses

89. Les hypothèses suivantes ont été retenues: accès interrompu permettant de livrer des aliments nutritifs aux marchés; progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes; et environnement macroéconomique, situation politique et conditions de sécurité favorables et stables dans le pays permettant l'accès afin de livrer des produits alimentaires spécialisés et d'exécuter des transferts de type monétaire.

Stratégies de transition et de retrait

90. La mise en place de bons permettant de se procurer des produits frais a montré clairement qu'il était possible d'utiliser le potentiel des marchés ruraux éloignés pour fournir des produits alimentaires riches en nutriments qui permettent de diversifier l'alimentation des jeunes enfants et des filles et femmes enceintes ou allaitantes. Les initiatives de ce type contribuent à l'inclusion financière des bénéficiaires et des détaillants. La formation et l'aide à la création d'entreprises, en particulier pour les détaillantes, favoriseront la résilience économique tout en développant l'accès aux aliments nutritifs et leur disponibilité. Le PAM s'attache à renforcer les capacités des coordonnateurs du mouvement SUN afin qu'ils soient en mesure de décider en connaissance de cause des interventions nutritionnelles à réaliser en priorité lorsque les ressources sont limitées. Le réseau d'entreprises SUN offre des occasions de développer des marchés durables au profit de nouveaux fournisseurs d'aliments riches en nutriments.

Effet direct stratégique 4: Les administrations publiques fédérales et régionales, le secteur privé et les ONG locales bénéficient d'activités de renforcement des capacités dans le domaine des systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence, de la conception et de la mise en œuvre des programmes de filets de sécurité et de la gestion des chaînes d'approvisionnement, jusqu'en juin 2025

91. Le renforcement des capacités des pouvoirs publics est essentiel pour améliorer la qualité et l'intégration de l'assistance alimentaire, notamment en ce qui concerne les filets de sécurité à dimension nutritionnelle tenant compte de la problématique hommes-femmes et l'autonomisation des jeunes et des femmes. Les capacités de gestion des chaînes d'approvisionnement devront être grandement améliorées pour qu'il soit possible de porter assistance de manière fiable, efficiente et équitable aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Le plan prospectif décennal (2020–2030) et le programme de réforme économique locale attribuent un rôle plus important au secteur privé dans le développement de l'Éthiopie; il faut donc remédier aux problèmes de capacités majeurs auxquels se heurtent les entreprises privées du secteur alimentaire.

Domaine d'action privilégié

92. L'effet direct stratégique 4 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

93. Cet effet direct stratégique contribue à l'obtention de trois effets directs du plan-cadre de coopération:
- société pacifique et inclusive;
 - société prospère et durable; et
 - société résiliente face au changement climatique.
94. Il est conforme à la politique de gestion des risques de catastrophe (2013), à la stratégie nationale en matière de logistique (2018–2028) et à la stratégie pour une économie verte résiliente face au changement climatique (2011).

Produits escomptés

95. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique bénéficient d'une assistance et de services adéquats du fait de l'amélioration des capacités des pouvoirs publics, à l'échelon fédéral et régional, de mettre en œuvre les filets de sécurité, notamment le PFSAP, la gestion des risques climatiques, le renforcement des moyens d'existence et l'appui aux personnes vivant avec le VIH dans les situations d'urgence.
 - Les populations vulnérables bénéficient de l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de la livraison de l'assistance alimentaire grâce au renforcement durable des capacités des pouvoirs publics, aux niveaux fédéral et régional, en matière de chaînes d'approvisionnement, et à l'essor de la participation du secteur privé et des ONG locales.
 - Les populations touchées par une crise bénéficient en temps voulu d'une assistance humanitaire efficace grâce au renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle aux niveaux fédéral et régional.

Activité essentielle

Activité 7: Assurer ou faciliter la mise en place de services de conseil et d'assistance technique à l'intention des administrations publiques fédérales et régionales et du secteur privé afin de renforcer les plateformes de livraison de l'assistance alimentaire et les dispositifs nationaux et régionaux, notamment en matière de gestion des programmes de filets de protection sociale, de systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence et de solutions et de gestion relatives aux chaînes d'approvisionnement

96. En collaboration avec la FAO, le FIDA, la Banque mondiale et d'autres acteurs, le PAM renforcera les capacités nationales, régionales et locales dans les domaines suivants: alerte rapide, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, planification d'urgence et financement fondé sur les prévisions, programmes de filets de sécurité inclusifs et réactifs face aux chocs, et gestion des chaînes d'approvisionnement. Des objectifs d'étape et des valeurs de référence clairement définis seront établis. La prise en compte de la problématique hommes-femmes, de la protection et du handicap sera prévue dans toutes les activités, y compris dans le plan de réponse humanitaire. Les résultats obtenus dans le cadre de l'expérimentation du PFSAP et du plan de réponse humanitaire menée par le PAM dans la région Somali indiquent que l'amélioration des capacités aidera le Gouvernement à utiliser le PFSAP pour fournir une assistance alimentaire d'urgence en nature et sous forme de transferts de type monétaire, en tirant parti du mécanisme de réseau en roue. Le PAM aidera les ministères des finances et de l'agriculture à transposer à plus grande échelle les modalités de transfert monétaire par téléphone portable dans le cadre du PFSAP. travaillera avec les ONG et les réseaux nationaux pour mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités afin de venir en aide aux personnes vivant avec le VIH/sida dans les situations d'urgence et d'assurer une protection sociale tenant compte du VIH/sida, en collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Tout au long du cycle du programme, le PAM facilitera la participation équitable et inclusive de différents groupes de bénéficiaires et de parties prenantes afin d'améliorer la conception et l'exécution des programmes et les chaînes d'approvisionnement.
97. Le PAM appuiera la mise en application de la stratégie nationale en matière de logistique (2018-2028), en se concentrant sur les actifs matériels, les méthodes d'organisation et les connaissances et compétences techniques des entités publiques et privées. Ces interventions seront effectuées dans le cadre de toutes les activités du PAM qui s'y prêtent, dans le but d'améliorer la mise en œuvre pour obtenir les résultats prévus. Les investissements dans les chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires et nutritionnels à des fins humanitaires viseront principalement à améliorer la fiabilité et la rapidité de la fourniture de l'assistance et à réduire les coûts, grâce au développement systématique des compétences des entités publiques et privées, à l'augmentation des capacités d'entreposage, au maintien de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, à l'achat et au positionnement anticipés des produits alimentaires et des articles non alimentaires, et à la gestion du transport. Les capacités des détaillants et des distributeurs locaux d'appuyer les programmes fondés sur les transferts de type monétaire seront également renforcées grâce une stratégie de mobilisation des détaillants.

Partenariats

98. Cette activité supposera de travailler en partenariat avec la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, les bureaux chargés de la gestion des risques de catastrophe aux niveaux des régions, des zones et des *woredas*, les ministères de la santé, des transports et des finances, les bureaux régionaux chargés de la santé, des finances et de la coopération économique, la FAO, OCHA, le HCR, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et le cadre unifié du budget, des résultats et des

responsabilités, la Banque mondiale, le Réseau de réseaux des personnes vivant avec le VIH en Éthiopie, le Programme conjoint d'opérations d'urgence, l'Autorité éthiopienne des affaires maritimes, l'Agence éthiopienne pour le contrôle des aliments et des produits pharmaceutiques, l'Entreprise éthiopienne d'expédition et de logistique, la Société éthiopienne des chemins de fer, l'Autorité des transports routiers, des ONG et des entités du secteur privé.

Stratégies de transition et de retrait

99. Les activités de renforcement des capacités assurées par le PAM visent à faciliter la transition et le transfert de la responsabilité des opérations aux entités publiques. Les plans de travail des activités de renforcement des capacités, qui seront approuvés par les administrations publiques partenaires, comporteront des objectifs d'étape et des calendriers précis pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de l'obtention des effets directs prévus.

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services logistiques efficaces et économiques dont ils tirent avantage, s'agissant notamment de transport aérien, de structures de coordination communes et de chaînes d'approvisionnement en produits de base, qui sont plus performantes, jusqu'en juin 2025

100. L'Éthiopie a besoin que ses partenaires lui apportent une assistance humanitaire et un appui au développement considérables. Les services relatifs à la logistique et aux chaînes d'approvisionnement assurés par le PAM contribuent à faire en sorte que ce soutien puisse être fourni de manière efficace et efficiente.

Domaine d'action privilégié

101. L'effet direct stratégique 5 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

102. Cet effet direct stratégique contribue à l'obtention de l'effet direct du plan-cadre de coopération portant sur une société prospère et inclusive.

103. Il est conforme à la politique nationale de gestion des risques de catastrophe (2013), à la stratégie nationale en matière de logistique (2018–2028) et à la stratégie pour une économie verte résiliente face au changement climatique (2011).

Produits escomptés

104. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations vulnérables bénéficient d'une assistance humanitaire que facilitent les services aériens (à savoir le transport de passagers et de cargaisons légères) que le PAM assure en toute sécurité et en temps voulu au profit des acteurs humanitaires.
- Les populations vulnérables et la communauté d'aide humanitaire bénéficient d'évacuations sanitaires ou évacuations pour raison de sécurité.
- Les populations vulnérables bénéficient de l'amélioration des services liés à la sécurité alimentaire, l'alerte rapide, la préparation aux situations d'urgence et la gestion des risques climatiques, grâce à l'utilisation de drones légers et de nouvelles technologies d'analyse et de cartographie.
- Les populations vulnérables bénéficient des services communs fournis à la communauté d'aide humanitaire, qui leur permettent de recevoir une assistance humanitaire.

Activités essentielles

Activité 8: Assurer des services de transport aériens et des opérations aériennes pour la communauté d'aide humanitaire présente en Éthiopie

105. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) assurera des services de transport aérien au profit de la communauté d'aide humanitaire et utilisera les innovations dans ce secteur, notamment les nouvelles technologies comme le recours aux drones pour la cartographie numérique du terrain, qui permet de renforcer la base de données factuelles sur laquelle s'appuie la gestion des risques climatiques dans le cadre de l'activité 5. Les services prévus comprendront le transport de marchandises légères, les ponts aériens, la remise en état des pistes d'atterrissage et toute autre activité liée au transport aérien humanitaire qui pourrait être demandée. L'UNHAS continuera aussi à assurer, pour les personnes vulnérables (notamment les réfugiés) et pour la communauté d'aide humanitaire, des évacuations sanitaires ou des évacuations pour raison de sécurité, ce qui permet aux acteurs humanitaires présents en Éthiopie de fournir en temps utile une assistance de grande qualité aux personnes vulnérables vivant dans des zones difficiles à atteindre.

Activité 9: Assurer des services relatifs aux chaînes d'approvisionnement pour les pouvoirs publics et les partenaires humanitaires

106. Le PAM continuera de contribuer à répondre à la demande de services des partenaires humanitaires, notamment les organismes des Nations Unies, les ONG et les pouvoirs publics, à l'appui de leurs activités dans le domaine de l'assistance humanitaire. À cet effet, le PAM établira une plateforme numérique pour la fourniture des services: il s'agira d'un outil facile à utiliser qui permettra aux partenaires de choisir parmi les divers services disponibles.

Partenariats

107. Pour l'activité 8 (services de transport aérien), les partenaires sont notamment l'Autorité de l'aviation civile éthiopienne, le groupe d'utilisateurs de l'UNHAS, le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, Ethiopian Airlines et 70 ONG nationales et internationales.

108. Pour l'activité 9 (services relatifs aux chaînes d'approvisionnement), les partenaires sont notamment les ministères des finances, des transports et des affaires étrangères, la FAO, l'Organisation internationale pour les migrations, le HCR, le FNUAP, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et les ONG.

Stratégies de transition et de retrait

109. Les opérations de l'UNHAS cesseront ou seront réduites si des liaisons commerciales sont établies pour les sites qui sont actuellement desservis uniquement par ses soins. Le PAM fourni des services relatifs aux chaînes d'approvisionnement uniquement à la demande et ces activités ont une durée limitée.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2020-2025)									
Effet direct stratégique	Activité	Bénéficiaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
1	1 – Secours	Filles	882 640	833 680	789 616	749 904	714 272	321 232	882 640
		Garçons	921 580	870 460	824 452	782 988	745 784	335 404	921 580
		Femmes	726 880	686 560	650 272	617 568	588 224	264 544	921 580
		Hommes	713 900	674 300	638 660	606 540	577 720	259 820	713 900
		Total	3 245 000	3 245 000	2 903 000	2 757 000	2 626 000	1 181 000	3 245 000
	2 – Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Filles	644 954	1 128 738	967 568	806 398	644 954	322 887	4 515 499
		Garçons	644 954	1 128 738	967 568	806 398	644 954	322 887	4 515 499
		Femmes	1 071 091	1 874 523	1 606 864	1 339 204	1 071 091	536 226	7 498 999
		Hommes	0	0	0	0	0	0	0
		Total	2 361 000	4 132 000	3 245 000	2 952 000	2 361 000	1 182 000	16 529 997
	3 – Services en faveur des réfugiés	Filles	172 264	178 120	169 580	161 040	151 280	151 280	178 120
		Garçons	183 560	189 800	180 700	171 600	161 200	161 200	189 800

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2020–2025)

Effet direct stratégique	Activité	Bénéficiaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
		Femmes	181 442	187 610	178 615	169 620	159 340	159 340	187 610
		Hommes	168 734	174 470	166 105	157 740	148 180	148 180	174 470
		Total	706 000	730 000	695 000	660 000	620 000	620 000	730 000
2	4 – Alimentation scolaire	Filles	282 270	271 689	215 251	174 470	142 717	113 677	328 705
		Garçons	331 360	318 938	252 685	205 192	167 537	133 446	385 871
		Femmes	0	0	0	0	0	0	0
		Hommes	0	0	0	0	0	0	0
		Total	613 630	590 627	467 936	379 985	310 253	247 123	714 576
	5 – Protection sociale et appui aux moyens d'existence	Filles	153 825	247 770	336 170	336 170	336 170	336 170	336 170
		Garçons	161 200	258 701	351 001	351 001	351 001	351 001	351 001
		Femmes	127 166	202 224	274 374	274 374	274 374	274 374	274 374
		Hommes	124 954	202 224	274 374	274 374	274 374	274 374	274 374
		Total	567 200	910 919	1 235 919				
3		Filles	27 120	29 832	32 544	37 968	40 680	43 392	211 536

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (2020–2025)									
Effet direct stratégique	Activité	Bénéficiaires	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
	6 – Prévention de la malnutrition	Garçons	28 430	31 273	34 116	39 802	42 645	45 488	221 754
		Femmes	22 420	24 662	26 904	31 388	33 630	35 872	174 876
		Hommes	22 030	24 233	26 436	30 842	33 045	35 248	171 834
		Total	100 000	110 000	120 000	140 000	150 000	160 000	780 000
Total			6 370 444	8 598 420	8 171 907	7 463 505	6 768 736	4 340 287	20 915 195

Notes

La répartition des bénéficiaires par sexe et par âge a été calculée en utilisant les données du recensement national de 2007. Pour chaque année, le total pour l'ensemble des activités (total de chaque colonne) s'entend hors chevauchements. Les chevauchements géographiques entre les activités 1, 2 et 4 dans la région Somali ont été éliminés.

Nombre total de bénéficiaires en tenant compte de l'existence de chevauchements entre les années (total de chaque ligne): activité 1 – le total est celui de l'année où le nombre de bénéficiaires est le plus élevé, en l'occurrence celui de 2020, étant donné que les bénéficiaires du plan de réponse humanitaire devraient être les mêmes tout au long de la période; activité 2 – le total correspond à la somme des chiffres indiqués pour chaque année, étant donné que de nouveaux jeunes enfants, filles et femmes enceintes ou allaitantes bénéficieront d'une assistance; activité 3 – le total est celui de l'année où le nombre de bénéficiaires est le plus élevé, en l'occurrence 2021, étant donné que l'effectif de réfugiés ne devrait pas changer au cours de la période; activité 4 – le total est celui de l'année où le nombre de bénéficiaires est le plus élevé, en l'occurrence 2020, majoré de 5 pour cent pour tenir compte chaque année des inscriptions en première année d'école primaire; activité 5 – le total est celui de l'année où le nombre de bénéficiaires est le plus élevé, en l'occurrence 2022 (et 2023), étant donné que les bénéficiaires du PFSAP continuent d'être ciblés pendant cinq ans; et activité 6 – le total correspond à la somme des chiffres indiqués pour chaque année, étant donné que chaque année, ce sont de nouveaux jeunes enfants et filles et femmes enceintes ou allaitantes qui bénéficient d'une assistance.

Le nombre total de bénéficiaires en tenant compte de l'existence de chevauchements entre les années et les activités (colonnes et lignes) a été calculé en appliquant la moyenne du nombre total de bénéficiaires hors chevauchements par année – 90 pour cent – au nombre total de bénéficiaires pendant la période couverte par le PSP.

110. Les critères de ciblage pour chaque activité sont les suivants:

- *Activité 1 (secours)*. Les personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par des chocs naturels ou des déplacements provoqués par un conflit et les bénéficiaires à titre temporaire du PFSAP sont ciblés en fonction de l'analyse de la sévérité intersectorielle des besoins proposée dans le plan de réponse humanitaire⁴¹. À compter de 2020, les évaluations seront fondées sur le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et le logiciel sur les moyens d'existence, l'évaluation rapide et la protection⁴². Les critères du PFSAP seront également utilisés. Le PAM agira dans le cadre du plan de réponse humanitaire et à la demande du Gouvernement. Les distributions de secours sous forme de vivres et de transferts de type monétaire suivent en général le principe "un *woreda*, un opérateur", la responsabilité des zones géographiques du pays étant partagée entre la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe, le PAM et le Programme conjoint d'opérations d'urgence. Il est prévu que le PAM couvre la région Somali, et le Gouvernement pourra lui demander de couvrir certaines parties d'autres régions en cas d'urgence. Le Bureau du PAM en Éthiopie applique des modes opératoires normalisés pour le ciblage et l'enregistrement des ménages pouvant bénéficier de distributions de secours⁴³. Ces modes opératoires sont fondés sur les directives nationales en matière de ciblage de l'assistance alimentaire de secours publiées par le Gouvernement et sur les directives opérationnelles de l'opération conjointe de type "réseau en roue" dans la région Somali publiées par le PAM et le Gouvernement.
- *Activité 2 (traitement de la malnutrition aiguë modérée)*. Les *woredas* ciblés sont déterminés lors de l'établissement des priorités effectué tous les six mois sous la direction du Gouvernement. Il est prévu que le PAM couvre les régions suivantes: Amhara, Afar, Oromia, Région des nations, nationalités et peuples du Sud, Somali et Tigray. Le Gouvernement pourra lui demander de couvrir certaines parties d'autres régions en cas d'urgence. Les personnes souffrant de malnutrition sont recensées par les agents de vulgarisation sanitaire.
- *Activité 3 (services aux réfugiés)*. Les réfugiés vivant dans les 26 camps établis en Éthiopie bénéficieront d'un soutien en fonction de leurs besoins alimentaires et nutritionnels. Il est prévu que le PAM couvre tous les camps de réfugiés partout dans le pays; ces camps se trouvent actuellement dans les régions suivantes: Afar, Benishangul-Gumuz, Gambela, Région des nations, nationalités et peuples du Sud, Somali et Tigray. Un système d'enregistrement détaillé de niveau 3⁴⁴ est en place et les réfugiés sont identifiés au moyen du système de gestion biométrique de l'identité du HCR.
- *Activité 4 (alimentation scolaire)*. Le ciblage des zones géographiques et des populations s'appuiera sur un indicateur permettant de délimiter les secteurs critiques cumulant un taux de scolarisation faible, une forte inégalité entre les sexes et une situation d'insécurité alimentaire chronique, qui est établi par la Commission nationale de

⁴¹ La sévérité intersectorielle des besoins associe la sévérité des besoins et l'analyse des conséquences sur la qualité de vie et le niveau de vie, dont les risques spécifiques en matière de protection, pour chaque secteur.

⁴² Ce logiciel permet d'utiliser des informations sur les récoltes et la météorologie pour estimer les prochains rendements agricoles, ces estimations servant à évaluer le nombre de personnes qui auront probablement besoin d'une assistance alimentaire.

⁴³ Pendant les pandémies, comme celle de COVID-19, les modes opératoires normalisés du module de la sécurité alimentaire sont modifiés conformément aux directives du PAM.

⁴⁴ Le système d'enregistrement de niveau 3 permet aux réfugiés d'enregistrer des données concernant le niveau d'instruction et de qualification professionnelle ainsi que des renseignements concernant les membres de la famille qui se trouvent dans d'autres pays. Les réfugiés peuvent ainsi accéder plus facilement à un éventail plus large de services et de possibilités complémentaires.

gestion des risques de catastrophe⁴⁵. Il est prévu que le PAM couvre les régions suivantes: Afar, Somali Région des nations, nationalités et peuples du Sud et Oromia. Les bureaux de l'éducation d'autres régions et le Ministère fédéral de l'éducation bénéficieront également d'activités de développement des capacités.

- *Activité 5 (protection sociale et appui aux moyens d'existence)*. Les bénéficiaires du PFSAP sont les ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique sélectionnés en fonction des critères de ciblage nationaux. Les ménages dont aucun membre n'est apte à participer aux travaux communautaires, comme ceux dirigés par une personne handicapée, bénéficient de transferts non assortis de conditions. Les interventions complémentaires du PAM cibleront des personnes des deux sexes appartenant à toutes les tranches d'âge qui vivent dans les ménages bénéficiant du PFSAP et qui sont en mesure d'améliorer leur résilience et leurs moyens d'existence pendant la période de mise en œuvre du PSP. Pour ce qui concerne l'appui aux moyens d'existence des réfugiés et des populations d'accueil, les ménages seront ciblés en fonction de leur capacité à les améliorer. Il est prévu que le PAM couvre les régions suivantes: Afar, Amhara, Gambela, Somali et Tigray.
- *Activité 6 (prévention de la malnutrition)*. Le ciblage des enfants âgés de 6 à 23 mois et des filles et femmes enceintes ou allaitantes sera effectué par zone géographique et reposera sur la vulnérabilité nutritionnelle définie à partir des priorités intersectorielles préalablement établies et des critères de ciblage de l'IPC et du PFSAP. Il est prévu que le PAM couvre la région Amhara et d'autres régions où la vulnérabilité nutritionnelle est élevée.
- *Activité 7 (renforcement des capacités)*. Les administrations publiques fédérales et régionales intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire, du développement agricole, des systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence ainsi que des chaînes d'approvisionnement nationales seront ciblées. Les partenaires du secteur privé comprendront les acteurs des chaînes d'approvisionnement et les producteurs d'aliments, notamment enrichis. Il est prévu que le PAM couvre l'ensemble des administrations publiques du pays aux niveaux fédéral et régional et à l'échelon des *woredas*.

111. Les bénéficiaires de certaines activités sont enregistrés à l'aide de la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) du PAM, dont l'utilisation pourra être transposée à plus grande échelle dans la région Somali, sous réserve de l'accord du Gouvernement et des partenaires.

⁴⁵ Les chiffres donnent l'impression que le PAM cible davantage de garçons que de filles, mais ce n'est pas le cas. Si les garçons sont plus nombreux à bénéficier de cette activité, c'est parce qu'ils sont plus nombreux que les filles à être inscrits dans les écoles primaires éthiopiennes; or le PAM entend venir en aide à l'ensemble des filles et des garçons dans les régions où le programme est mis en œuvre.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ															
		Effet direct stratégique 1													
		Activité 1: Secours		Activité 2: Traitement de la malnutrition aiguë modérée		Activité 3: Services aux réfugiés									
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Distributions générales de vivres		Enfants âgés de 6 à 59 mois	Filles et femmes enceintes et allaitantes	Distributions générales de vivres			Distributions générales de vivres - nouveaux arrivants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants âgés de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Prévention de la malnutrition aiguë modérée - enfants	Prévention de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Alimentation scolaire - écoliers du primaire	Alimentation scolaire - enfants d'âge préscolaire
		Plan de réponse humanitaire	PFSAP - Bénéficiaires			Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire							
Céréales	500	500	-	-	533	-	313		-	-	-	-	-	-	-
Légumes secs	50	50	-	-	50	50	50		-	-	-	-	-	-	-
Huile	15	15	-	-	30	30	30		-	-	-	-	-	25	-
Sel	-	-	-	-	5	5	5		-	-	-	-	-	-	-
Sucre	-	-	-	-	15	15	15		-	-	-	-	-	20	-
SuperCereal	-	-		-	50	50	50		-	-	-	-	-	100	-

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

Effet direct stratégique 1															
	Activité 1: Secours		Activité 2: Traitement de la malnutrition aiguë modérée		Activité 3: Services aux réfugiés										
Modalité	Plan de réponse humanitaire	PFSAP - Bénéficiaires	Distributions générales de vivres	Enfants âgés de 6 à 59 mois	Distributions générales de vivres	Distributions générales de vivres - nouveaux arrivants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants âgés de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Prévention de la malnutrition aiguë modérée - enfants	Prévention de la malnutrition aiguë modérée - filles et femmes enceintes ou allaitantes	Alimentation scolaire - écoliers du primaire	Alimentation scolaire - enfants d'âge préscolaire			
	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire											Produits alimentaires	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire
SuperCereal Plus	-	-	-	250	-	-	-	-	200	200	200	-	100		
Aliments composés (Plumpy'Sup)	-	-	100	-	-	-	-	100	-	-	-	-	-		
Biscuits à haute teneur énergétique	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-		
Total kcal/ jour	1 976	1 976	535	984	2 485	678	1 739	450	535	787	787	787	674	394	
% kcal d'origine protéique	15	15	10,5	17	12,8	11,5	12,6	11	10,5	17	17	17	9	17	
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,4	0,4	-	-	-	0,331	0,125	-	-	-	-	-	-	-	
Nombre de jours d'alimentation par an	180	90	90	120	360	360	360	90	360	360	360	360	220	220	

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ							
	Effet direct stratégique 2						Effet direct stratégique 3
	Activité 4: Alimentation scolaire			Activité 5: Protection sociale et appui aux moyens d'existence			Activité 6: Prévention de la malnutrition
	Écoliers – situation d'urgence	Écoliers – situation normale	Rations à emporter	PFSAP – principaux bénéficiaires	Gestion des risques climatiques – assurance indexée/ images satellite pour éleveurs	Gestion des risques climatiques – initiative en faveur de la résilience des communautés rurales	Bons pour des produits frais
	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	-	-	Transferts de type monétaire
Céréales	-	120	13	500	-	-	-
Légumes secs	-	35	-	-	-	-	-
Huile	13	13	-	-	-	-	-
Sel	3	3	-	-	-	-	-
Sucre	-	-	-	-	-	-	-
SuperCereal	120	120	-	-	-	-	-
SuperCereal Plus	-	-	-	-	-	-	-
Aliments composés (Plumpy'Sup)	-	-	-	-	-	-	-
Biscuits à haute teneur énergétique	-	-	-	-	-	-	-
Total kcal/ jour	716	816	432	1685	-	-	-
% kcal d'origine protéique	34	30	15	81	-	-	-
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	-	-	-	-	0,0467	0,0161	0,1128
Nombre de jours d'alimentation par an	180	180		180	-	-	360

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	1 103 358	279 404 086
Légumes secs	107 936	41 843 129
Huile végétale	55 288	47 271 804
Aliments composés et mélanges	451 543	528 687 466
Sel et sucre	26 164	11 298 607
Total (produits alimentaires)	1 744 289	908 505 093
Transferts de type monétaire		523 090 753
Total (valeur des vivres et des transferts de type monétaire)	1 744 289	1 431 595 846

112. Le PAM développera le recours aux transferts de type monétaire ou à une combinaison de transferts en nature et de type monétaire afin d'accroître l'efficacité, l'efficacité et la souplesse des distributions et la diversité de l'alimentation des bénéficiaires et de préserver leur dignité. Le choix entre les transferts de vivres en nature et les transferts de type monétaire prendra en considération la mise en œuvre du plan national d'intervention associant vivres et espèces, les évaluations et les examens de la faisabilité des transferts de type monétaire, compte tenu des recommandations issues des analyses des questions de protection, des analyses différenciées par sexe et par âge et de la disponibilité de ressources. Les transferts de type monétaire peuvent présenter un avantage lorsque les problèmes d'accès limitent l'assistance en nature.
113. L'utilisation des transferts de type monétaire devrait être élargie, mais l'essentiel des transferts de ressources devrait prendre la forme de produits alimentaires. Le PAM achètera les produits alimentaires sur les marchés nationaux et internationaux et les transportera jusqu'aux entrepôts des plateformes logistiques nationales. Le transport secondaire et la distribution seront en général gérés par les partenaires, principalement les administrations régionales. L'entreposage aux points de distribution de vivres et les capacités des comités chargés des secours alimentaires seront renforcés grâce à la fourniture d'une assistance technique aux partenaires en vue d'améliorer l'exécution (on trouvera des informations détaillées sur certains investissements à la section 5.2 relative à la gestion des risques).

4.3 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

114. Le PAM dispose d'un bureau de pays à Addis-Abeba, d'un bureau de section à Jijiga et de 11 bureaux auxiliaires et quatre bureaux de terrain dans les régions suivantes: Amhara, Benishangul-Gumuz, Gambela, Oromia, Région des nations, nationalités et peuples du Sud, Somali et Tigray, ce qui représente au total 800 membres du personnel. Afin de faire en sorte que les structures et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre le PSP soient en place, une évaluation de la préparation organisationnelle a été effectuée et il sera donné suite à l'ensemble des mesures et des investissements requis. Pour ce qui concerne la conception et la mise en œuvre des nouveaux services de gestion des risques climatiques dans le cadre de l'activité 5, le bureau de pays dispose de personnel qualifié et spécialisé en matière de financement des risques et d'inclusion financière. Le Siège du PAM, un certain nombre d'universités et les instituts de recherche qui procèdent actuellement à la conception et à la mise en œuvre d'activités semblables dans le cadre du PSPP apporteront

un soutien technique afin d'aider le bureau de pays à combler s'il y a lieu les lacunes dans les compétences.

4.4 Partenariats⁴⁶

115. Le Gouvernement est le principal partenaire du PAM, la plupart des activités étant mises en œuvre par des organismes publics ou par leur intermédiaire, souvent en étroite collaboration avec des partenaires internationaux comme les ONG, la FAO, le FIDA, le FNUAP, le HCR, l'UNICEF, ONU-Femmes et d'autres organismes des Nations Unies. Le PAM travaille aussi en partenariat avec des entités du secteur privé qui interviennent dans les systèmes alimentaires et les chaînes d'approvisionnement: agriculteurs, fournisseurs, industries de transformation, grossistes et détaillants. Ces partenariats permettront au PAM de mettre à profit et d'exploiter ses atouts et ses capacités pour mettre en œuvre le PSP. L'Éthiopie est un pays pilote pour ce qui concerne le renforcement de la programmation conjointe entre le PAM et l'UNICEF, axée sur les activités relatives à la nutrition, l'alimentation scolaire et la protection sociale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

116. Le Gouvernement rencontre des difficultés pour structurer et coordonner les systèmes de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage, notamment en ce qui concerne la définition et la clarification des rôles et des responsabilités, la synchronisation et la coordination des secteurs et des acteurs, et le renforcement des capacités du personnel interne. S'agissant de la collecte de données, les difficultés sont notamment l'insuffisance des effectifs, le taux élevé de rotation du personnel, les formations à la collecte et l'analyse des données, qui sont peu fréquentes et parfois médiocres, les doubles emplois, les retards dans la collecte et la communication des données ainsi que leur validation et leur vérification limitées. Pour aider le Gouvernement, le PAM fournira un appui technique, contribuera à améliorer la coordination entre les parties prenantes clés, et facilitera l'utilisation des données issues des activités de suivi, d'évaluation, d'obligation redditionnelle et d'apprentissage aux fins de l'établissement des rapports et de la prise de décisions. Le but est de renforcer l'obligation redditionnelle, la transparence, l'apprentissage et la gestion des risques.
117. De concert avec le Gouvernement, le PAM mettra en œuvre un système exhaustif de suivi tenant compte de la problématique hommes-femmes et assurera le suivi de ses opérations à partir du bureau de pays, du bureau de section, des bureaux auxiliaires et des bureaux de terrain. Le PAM maintiendra sa présence dans chaque *woreda* des régions prioritaires (Somali, et certaines parties d'Afar et d'Oromia à la demande du Gouvernement) par le truchement de contrôleurs de terrain au niveau des *woredas* et de personnel détaché auprès des ministères (se reporter à la sous-section sur les risques fiduciaires de la section 5.2). Le PAM aidera le Gouvernement à adopter des approches et des outils innovants pour le suivi et l'évaluation de la performance, en tirant parti de l'évolution rapide récemment intervenue dans les nouvelles technologies de l'information et des communications, notamment la montée en puissance des mégadonnées.
118. Afin d'assurer la responsabilité à l'égard des populations touchées, le PAM donnera aux personnes ciblées, et à la population en général, la possibilité d'exprimer leurs préoccupations à l'aide de mécanismes de réclamation et de remontée de l'information sans risque et accessibles; en outre il leur fournira des informations et il organisera des consultations afin de garantir l'application du principe consistant à ne pas nuire. Le PAM

⁴⁶ On trouvera à la section 3.2. des renseignements sur les partenariats établis par le PAM pour chaque effet direct stratégique.

transférera la responsabilité du mécanisme de réclamation et de remontée de l'information à ses homologues des pouvoirs publics après que leur aptitude à gérer durablement ce type de mécanisme aura été renforcée.

119. Le PAM fera réaliser des évaluations indépendantes de son portefeuille d'activité pendant la période couverte par le PSP, notamment un examen à mi-parcours et une évaluation du plan stratégique de pays afin d'en évaluer l'alignement et le positionnement stratégique et de déceler les problèmes et les lacunes dans la mise en œuvre. En concertation avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est (à Nairobi) et le Bureau de l'évaluation au Siège, le bureau de pays a défini les évaluations décentralisées et les examens qui permettront de s'assurer de l'obligation redditionnelle et d'éclairer l'apprentissage fondé sur des données factuelles dans plusieurs domaines d'activité, notamment les services aux réfugiés, l'alimentation scolaire, la protection sociale et l'appui aux moyens d'existence ainsi que la prévention de la malnutrition (voir tableau 4).

Activités du PSP	Type d'évaluation ou d'examen	Années
Toutes les activités	Examen à mi-parcours du PSP	2022
Toutes les activités	Évaluation du plan stratégique de pays	2024
Activité 4 (vivres à l'appui de l'éducation et de la nutrition infantile dans les régions Afar et Oromia)	Évaluations de référence, à mi-parcours et de fin de projet	2020, 2022 et 2024
Activité 5 (composante résilience et moyens d'existence)	Évaluation thématique (évaluation de fin de projet)	2022
Activité 5 (gestion des risques climatiques, Initiative en faveur de la résilience des communautés rurales)	Examen à mi-parcours et évaluation de fin de projet	2021 et 2022
Activité 5 (assurance indexée fondée sur les images satellite destinée aux éleveurs en Éthiopie)	Évaluation d'impact (évaluation de fin de projet)	2021
Activité 5 (analyse coût-efficacité et coût-efficacité dans le choix des modalités de transfert pour les différentes interventions)	Évaluations thématiques	2021 et 2023
Activité 6 (prévention de la malnutrition)	Évaluation d'impact (évaluation de fin de projet)	2020
Activité 2 (mise en œuvre des directives nationales de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë)	Évaluations de référence et de fin de projet	2020 et 2023
Activité 3 (services aux réfugiés)	Évaluations conjointes	2020 et 2024

120. Des indicateurs de référence et des cibles permettant de faciliter la mesure des résultats seront établis pour toutes les activités du PSP. Pour la plupart d'entre elles – appui aux personnes touchées par une crise, aux bénéficiaires temporaires du PFSAP et aux réfugiés, et appui aux moyens d'existence – un suivi post-distribution sera effectué pendant le deuxième trimestre de 2020 afin de contribuer à l'établissement d'indicateurs de référence permettant de mesurer les effets directs de la mise en œuvre du PSP. Pour l'activité 4 (alimentation scolaire), une étude de référence sera menée pendant le deuxième trimestre de 2020. L'activité 5 (protection sociale et appui aux moyens d'existence) étant une nouvelle

intervention, centrée sur l'articulation entre action humanitaire, aide au développement et paix, une évaluation thématique est prévue afin de tirer de la composante résilience et moyens d'existence les enseignements importants qui permettront d'améliorer les programmes en cours et d'élaborer les prochains programmes. Les constatations issues du suivi et de l'évaluation seront mises à la disposition de toutes les parties prenantes afin de faciliter le partage de l'information et l'apprentissage.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

121. Les principaux risques stratégiques ont trait aux aléas naturels (sécheresse ou inondation de grande ampleur), aux conflits et à l'insécurité, aux maladies pandémiques et à un afflux soudain et massif de réfugiés venus de pays voisins (en particulier Érythrée, Somalie et Soudan du Sud). Étant donné la complexité et l'instabilité de la situation en Éthiopie, le PAM maintiendra ses capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise et contribuera au renforcement des capacités dans ce domaine parmi les partenaires des pouvoirs publics, en particulier dans la région Somali où le PAM est chargé d'appuyer les opérations de secours. Le PAM contribuera aux initiatives de planification des interventions d'urgence menées par la communauté d'aide humanitaire, sur la base des priorités établies à l'échelle du système des Nations Unies et de ses propres exigences opérationnelles et dans le cadre de plusieurs scénarios différents faisant intervenir des chocs climatiques, économiques et politiques ou encore liés à une maladie, y compris les risques associés aux élections de 2021. Pour le PAM, les principaux facteurs de risques à gérer sont l'étendue géographique de ses opérations, qui nécessite une planification et une gestion des risques attentives pour ce qui concerne le transport, l'entreposage, la protection des biens, l'accès et la sécurité du personnel.
122. Il est possible que les donateurs n'apportent pas en temps voulu des financements suffisants pour que le PAM mette en œuvre le plan de travail établi dans le cadre du PSP. Le PAM s'est concerté étroitement avec les donateurs durant l'élaboration du PSP, afin de veiller à ce que celui-ci corresponde à leurs perspectives et priorités. Le PAM continuera de diversifier sa base de donateurs et de rechercher des financements souples et pluriannuels. Il recherchera aussi des possibilités de mener des activités conjointes de plaidoyer, de sensibilisation et de communication avec les principaux partenaires, y compris les donateurs. En cas de déficits de financement, les priorités des effets directs stratégiques et de leurs composantes seront hiérarchisées en concertation avec le Gouvernement, les donateurs et d'autres partenaires, comme cela s'est produit pendant la période couverte par le PSP. Le PAM élaborera un plan d'établissement des priorités qui exposera notamment comment seront hiérarchisés les effets directs stratégiques et les activités si les objectifs de financement ne sont pas atteints.
123. Afin de pallier les risques que ferait peser la mise à disposition tardive des contributions, le PAM aura recours à son mécanisme de préfinancement pour engager des fonds dans la mise en œuvre du PSP le plus rapidement possible; il utilisera également le Mécanisme de gestion globale des vivres pour prépositionner des vivres afin de pouvoir intervenir rapidement si nécessaire. Le PAM fera preuve de souplesse dans l'appui qu'il apporte aux interventions d'assistance alimentaire du Gouvernement, y compris en fournissant à la demande des services dans le domaine des achats et de la logistique.

Risques opérationnels

124. Les personnes en situation d'insécurité alimentaire bénéficiant de l'aide du PAM et des partenaires publics sont très nombreuses à vivre dans des zones isolées et peu sûres, caractérisées par des carences structurelles et des insuffisances sur le plan de la gouvernance susceptibles de compromettre l'obligation redditionnelle et la transparence

des opérations d'assistance alimentaire. En outre les pouvoirs publics ne disposent pas toujours des capacités suffisantes pour assurer la prestation des services dans ces zones. Le PSP repose sur l'hypothèse que les capacités et les financements publics continueront d'augmenter dans les secteurs qui favorisent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans les domaines transversaux comme l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le PAM continuera de se concentrer sur le renforcement des capacités des pouvoirs publics à tous les niveaux (fédération, régions, zones et *woredas*) en matière de gestion des programmes, de suivi de la performance et le compte rendu des résultats. Les principales lacunes ont trait aux capacités des autorités régionales et des *woredas* à prendre en charge les distributions une fois les produits alimentaires sortis des entrepôts gérés par le PAM, aux capacités des comités chargés des secours alimentaires et à la capacité des installations d'entreposage à répondre aux besoins. Le PAM plaidera pour que le Gouvernement et les partenaires de développement accordent davantage de ressources au développement des capacités humaines et s'attachent également à déterminer et à maîtriser les facteurs qui risquent de compromettre la progression vers l'égalité des sexes.

125. Afin de réduire les risques d'erreurs d'inclusion et d'exclusion liés au ciblage des bénéficiaires, les évaluations de la sécurité alimentaire menées par le Gouvernement utilisent maintenant des outils fondés sur des données factuelles, comme la méthode fondée sur l'étude de la situation économique des ménages, l'IPC et le dispositif relatif aux moyens d'existence, à l'évaluation rapide et à la protection. L'étude de ciblage qui sera menée par le PAM en 2020 complètera les activités trimestrielles de suivi de la sécurité alimentaire et d'évaluation de la vulnérabilité, dont le PAM a entrepris d'élargir la couverture afin de recueillir des informations au niveau des *woredas*. Les mesures prises pour inclure des personnes des deux sexes appartenant à toutes les tranches d'âge et les personnes handicapées seront renforcées afin de faciliter un ciblage inclusif. Le suivi par contact direct avec les bénéficiaires et les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information permettront de recueillir l'opinion des populations touchées et d'améliorer l'obligation redditionnelle dans les opérations d'assistance alimentaire.
126. Les interventions visant à renforcer les capacités relatives aux chaînes d'approvisionnement au sein des pouvoirs publics portent notamment sur les éléments suivants: transfert des outils de partage de l'information et autres instruments qui permettent d'avoir une vision plus précise des mouvements des produits, comme les systèmes de suivi de la répartition des produits, afin de faciliter la gestion des produits alimentaires; manuel du PAM consacré aux procédures de gestion des produits; investissements dans l'amélioration de la qualité et la sécurité sanitaire des aliments; et concertation avec les organismes chargés des questions d'alimentation ainsi que les ministères et autorités compétents au niveau national. Le détachement de membres du personnel du PAM pour renforcer les capacités des principales administrations publiques se poursuivra.
127. L'opération conjointe portant sur les "réseaux en roue" dans la région Somali a été redynamisée et sera renforcée pendant la période couverte par le PSP, en tenant compte de l'évolution rapide de la situation dans la région. Le but est de faire face aussi efficacement que possible aux problèmes logistiques liés à la réception et l'entreposage des produits alimentaires et à leur expédition jusqu'aux points de distribution.
128. L'insécurité risque d'entraver l'accès aux bénéficiaires et de se traduire par des risques en matière de protection liés à la problématique hommes-femmes, comme la violence sexiste. Le PAM continuera de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement, les autres organismes des Nations Unies et les ONG afin de sensibiliser les partenaires aux niveaux national, régional et local aux questions d'accès humanitaire et de protection du personnel et des biens. Le PAM participera aux groupes de travail sur l'accès et aux groupes de travail associant civils et militaires dirigés par OCHA, afin de faire en sorte que les principes de

l'action humanitaire soient pris en compte lorsqu'il s'agit de maintenir l'accès aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et de préserver l'espace humanitaire.

Risques fiduciaires

129. En matière fiduciaire, la fraude ou la corruption et les menaces qui pèsent sur le personnel constituent les principaux risques. Des mesures d'atténuation sont en place.
130. Le PAM a augmenté considérablement le nombre de contrôleurs et de contrôleurs auxiliaires présents sur le terrain. Le suivi des points de distribution alimentaire à haut risque est maintenant plus fréquent, et plus généralement, la couverture des distributions alimentaires a été élargie. Un système et une application de téléphonie mobile de géolocalisation sur le "dernier kilomètre" ont été mis en place afin d'améliorer la rapidité des livraisons de produits alimentaires aux partenaires coopérants et leur vérification. Le marquage personnalisé des sacs et des cartons facilite le suivi des produits et décourage les vols. Ces investissements importants seront poursuivis et renforcés pendant la période couverte par le PSP.
131. Les outils numériques et les applications mobiles, qui sont de plus en plus utilisées, complètent les rapports de suivi des distributions et du suivi post-distribution. Un outil numérique de collecte et de classement des réclamations et remontées d'information des bénéficiaires permet au PAM de recouper les rapports de suivi régulier, de déterminer les zones géographiques qui présentent des problèmes, de les classer par catégories de risques et de définir et mettre en œuvre des mesures de suivi adaptées. Les faiblesses au niveau de la mise en œuvre sont traitées rapidement et systématiquement, y compris par des mesures correctives prises par les autorités compétentes. La fourniture d'informations aux bénéficiaires sur les prestations auxquelles ils ont droit atténue les risques de détournement et de dilution de l'assistance. Les services d'assistance, les permanences téléphoniques et les messageries permettent au PAM d'entretenir des relations plus étroites avec les bénéficiaires et de répondre systématiquement aux demandes d'information.
132. Le PAM a instauré des missions de vérification de la conformité plus fréquentes et plus poussées pour tous ses pôles logistiques. Ces missions comportent notamment la participation aux inventaires physiques dans les entrepôts du PAM sur le terrain, l'examen des conditions d'entreposage (respect des normes de santé et d'hygiène), l'évaluation du respect des modes opératoires normalisés, des normes de sécurité incendies et des normes comptables, et l'évaluation des capacités du personnel et leur renforcement grâce à des activités de formation.
133. Les présomptions de fraude ou de corruption sont enregistrées, font l'objet d'une enquête et sont documentées comme il convient. Un comité de contrôle du respect des obligations examine chaque cas, décide des mesures à prendre, tire des enseignements et clôt les dossiers.

Risques financiers

134. En Éthiopie, le principal facteur de risque financier est lié aux fluctuations de la monnaie et des taux de change, d'où la difficulté de prévoir les coûts. Le PAM continuera de plaider pour des flux de financement adaptés afin de tirer parti des dispositifs internes qui permettent de pallier les risques financiers.

5.3 Garanties sociales et environnementales

135. Les normes environnementales et sociales du PAM sont respectées. Les mesures mises en place dans le cadre du PFSAP contribuent à la gestion durable des ressources, en favorisant les pratiques de conservation pour promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. Le PAM aide les petits exploitants à prévenir et réduire l'érosion et l'épuisement des sols.

136. Le PAM s'emploie activement à réduire le plus possible la production de déchets; il pratique le traitement des déchets et élimine les déchets non recyclables dans le respect de l'environnement, tout en évitant la production de déchets dangereux. Les méthodes de prévention et de maîtrise de la pollution sont adaptées en fonction des aléas et conformes aux normes et approches reconnues sur le plan international.
137. Le PAM défend les principes relatifs aux droits de l'homme, c'est-à-dire la responsabilité et l'état de droit, la participation et l'inclusion, et l'équité et la non-discrimination pour tous, et en particulier pour les groupes qui risquent d'être exclus, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Les activités sont mises en œuvre dans le respect des besoins, des droits et des capacités des personnes. Le PAM protégera les données personnelles des bénéficiaires, mettra tout en œuvre pour faire obstacle au travail des enfants et au travail forcé dans ses activités, et favorisera l'inclusion et la participation des personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire, comme les personnes handicapées. Le PAM utilise le questionnaire court du Groupe de Washington sur les situations de handicap⁴⁷ pour faciliter le recensement des personnes handicapées au sein des populations ciblées et la prise en compte du handicap dans les évaluations des risques en matière de protection. Il est attaché à la Stratégies des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.⁴⁸ Il intègre les considérations d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans toutes ses activités et fournit en temps voulu aux bénéficiaires ciblés des informations précises et accessibles. Le PAM veillera à ce que les personnes touchées puissent accéder en toute sécurité à des mécanismes de réclamation et de remontée d'information efficaces. Il observe une politique de tolérance zéro à l'égard des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrés par ses employés ou à leur encontre.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	Activité	Année 1 (6 mois)	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6 (6 mois)	Total
1	1	106 943 822	164 881 773	155 133 020	146 602 806	138 979 586	50 047 478	762 588 484
	2	94 498 308	168 869 473	148 063 116	127 492 804	105 229 375	53 406 049	697 559 125
	3	70 408 611	142 068 705	137 090 914	132 509 088	127 202 681	64 183 537	673 463 537
2	4	10 585 592	19 887 898	16 478 996	13 823 527	12 153 059	5 142 095	78 071 167
	5	9 071 052	46 323 788	56 280 229	56 355 008	56 966 669	38 377 786	263 374 532
3	6	3 516 541	6 641 278	7 171 636	8 192 825	8 762 997	4 804 877	39 090 154
4	7	4 772 378	8 664 599	7 979 597	7 552 539	7 417 636	3 429 120	39 815 870
5	8	2 323 786	4 689 302	4 730 257	4 775 909	4 831 805	2 437 502	23 788 561
	9	803 463	1 734 227	1 749 281	1 766 069	1 786 641	958 344	8 798 025
Total		302 923 553	563 761 043	534 677 046	499 070 575	463 330 449	222 786 788	2 586 549 456

⁴⁷ Pour en savoir plus, prière de consulter le site: <http://www.washingtongroup-disability.com/washington-group-question-sets/short-set-of-disability-questions/>.

⁴⁸ https://www.un.org/en/content/disabilitystrategy/assets/documentation/UN_Disability_Inclusion_Strategy_french.pdf.

138. L'essentiel des ressources du PSP seront consacrées à l'effet direct stratégique 1. Le PAM prévoit néanmoins que les besoins au titre de cet effet direct diminueront, à mesure que les partenaires de développement investissent davantage dans la résilience des personnes touchées par la sécheresse, les solutions durables pour les personnes déplacées ayant pris le chemin du retour, la diversification des moyens d'existence et le renforcement des systèmes et des politiques d'appui.

6.2 Perspectives de financement et stratégie de mobilisation des ressources

139. Le PAM peut compter sur une base de donateurs diversifiée comptant 18 partenaires traditionnels ou nouveaux et partenaires du secteur privé, qui lui a assuré les ressources dont il avait besoin pour mettre en œuvre sans interruption les opérations les plus indispensables. Au cours des cinq dernières années, le PAM a reçu des contributions d'une valeur de 378 millions de dollars par an en moyenne, avec un niveau record de 416 millions de dollars en 2016 en raison de l'intervention menée pour faire face à la sécheresse provoquée par le phénomène El Niño. En 2019, les contributions se sont chiffrées à 402 millions de dollars. Les donateurs ont fait savoir qu'ils contribueront à hauteur de 55 à 60 pour cent du budget requis pour le PSP, ce qui est conforme au niveau moyen des financements de ces dernières années. Le PAM est déterminé à allouer 15 pour cent des fonds du PSP aux activités en faveur de l'égalité des sexes, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020).
140. Le PAM entend s'assurer des financements souples pluriannuels pour obtenir les effets directs de manière efficiente. Les fonds destinés aux secours, au traitement et à la prévention de la malnutrition aiguë modérée, aux services aux réfugiés, à l'alimentation scolaire et à la résilience devraient être alloués au niveau des activités. Pour ce qui concerne le renforcement des capacités, le PAM cherchera à obtenir l'allocation de financements au niveau des effets directs, car il sera nécessaire de réaliser l'ensemble des produits pour obtenir les effets directs stratégiques.
141. La stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation des ressources repose sur trois piliers: les rapports fondés sur des données factuelles et la communication des résultats concrets obtenus grâce au soutien du PAM, moyennant un suivi accru, la collecte et la présentation de données ventilées selon le sexe et l'âge; une approche plus large de la mobilisation des ressources afin d'inclure des donateurs non traditionnels, notamment des entités du secteur privé, des fondations, d'autres organisations philanthropiques et les gouvernements d'économies émergentes; et des approches innovantes de mobilisation de fonds, notamment auprès de particuliers, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et auprès des gouvernements hôtes. D'autres possibilités de financement thématique seront également étudiées. Le PAM communiquera régulièrement avec les donateurs et organisera des visites sur le terrain pour faire constater les résultats et les impacts obtenus.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉTHIOPIE (2020–2025)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un choc vivant dans les zones ciblées et les réfugiés vivant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

Catégorie d'effets directs:
Maintien/amélioration de
l'accès des individus et des
ménages à une alimentation
suffisante

Tient compte de la
nutrition

Domaine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses

L'accès aux lieux et personnes ciblés est ininterrompu.

L'environnement macroéconomique, la situation politique et des conditions de sécurité favorables et stables dans le pays permettent l'accès, pour pouvoir livrer des produits alimentaires et exécuter des transferts de type monétaire.

Indicateurs d'effets directs

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir une assistance à dimension nutritionnelle non assortie de conditions, en nature et de type monétaire, aux populations touchées par une crise et aux bénéficiaires à titre temporaire du PFSAP (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes vulnérables touchées par une crise qui sont en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent une assistance alimentaire en nature ou monétaire non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

Les bénéficiaires à titre temporaire du PFSAP (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent une assistance alimentaire non assortie de conditions pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

2. Appuyer le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise (Traitement nutritionnel)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition et/ou faciliter la récupération nutritionnelle, et les aidants bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements (produit lié à l'ODD 3) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

3. Fournir aux réfugiés une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle de type monétaire et en nature non assortie de conditions, une alimentation scolaire et un soutien nutritionnel (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Dans l'ensemble des camps, tous les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs pour prévenir la malnutrition et traiter la malnutrition (produit lié à l'ODD 3) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

Parmi les populations de réfugiés, les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés, et tous les aidants et acteurs locaux concernés bénéficient de conseils nutritionnels et d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, pour faciliter la récupération nutritionnelle et prévenir la malnutrition (produit lié à l'ODD 3) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

Les écoliers du primaire réfugiés (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent un repas quotidien enrichi à l'école qui couvre une partie de leurs besoins nutritionnels essentiels, aide à réduire le retard de croissance chez les futures adolescentes, et améliore l'assiduité (produit lié à l'ODD 4) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; N: Alimentation scolaire assurée)

Les réfugiés (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent une assistance alimentaire de type monétaire et en nature non assortie de conditions, à dimension nutritionnelle et/ou spécifiquement axée sur la nutrition, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels (produit lié à l'ODD 3) (A: Ressources transférées)

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans les zones ciblées sont plus résilientes face aux chocs

Catégorie d'effets directs: Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Le Gouvernement et les donateurs apportent leur appui aux initiatives engagées par le PAM au titre de cet effet direct stratégique.

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays, ce qui permet l'accès pour pouvoir livrer des produits alimentaires et exécuter des transferts de type monétaire

Indicateurs d'effets directs

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir aux écoliers du primaire des repas quotidiens sûrs, nutritifs et fiables et aider les ministères et les bureaux de l'éducation et de l'agriculture à amplifier les programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle favorisant l'équité entre les sexes (Repas scolaires)

Les écoliers du primaire touchés par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent un repas nutritif quotidien, ce qui permet d'améliorer la fréquentation et les apprentissages (produit lié à l'ODD 4) (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables sur le plan nutritionnel (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient du renforcement des capacités des administrations publiques dans la perspective de l'amplification des programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle (produit lié à l'ODD 4) (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les écoliers ciblés (bénéficiaires de niveau 1) bénéficient de programmes d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle (traditionnels ou utilisant la production locale), notamment des rations à emporter, qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et de faire augmenter les taux de scolarisation et de fréquentation (produit lié à l'ODD 4) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; F: Achats effectués auprès de petits exploitants; N: Alimentation scolaire assurée)

5. Fournir une protection sociale à dimension nutritionnelle, des services de gestion des risques climatiques et un appui au renforcement des capacités à l'intention des petits exploitants, des éleveurs, des réfugiés et des rapatriés les plus vulnérables face aux chocs climatiques (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les ménages ciblés (principaux bénéficiaires du PFSAP) (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle assortie ou non de conditions qui permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et de contribuer à long terme à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique (A: Ressources transférées)

Les ménages ciblés (petits exploitants, éleveurs et réfugiés) (bénéficiaires de niveau 1) bénéficient d'outils et de services, tels que des techniques de gestion après récolte, un soutien à la commercialisation, des services financiers, des pratiques et techniques de gestion durable des terres et du bétail, qui permettent d'accroître leur productivité et leurs revenus, de renforcer leur résilience et de réduire les risques de catastrophe (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; D: Actifs créés)

Les petits exploitants et les éleveurs ciblés (bénéficiaires de niveau 1) bénéficient de services de gestion des risques climatiques à dimension nutritionnelle et d'un appui aux moyens d'existence qui permettent de renforcer leur résilience face aux chocs (D: Actifs créés; G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel vivant dans les zones ciblées consomment davantage de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments de nature à prévenir toutes les formes de malnutrition, jusqu'en juin 2025

Catégorie d'effets directs:
Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié:
causes profondes

Hypothèses

L'accès interrompu permet de livrer des aliments nutritifs aux marchés.

L'environnement macroéconomique, la situation politique et des conditions de sécurité favorables et stables dans le pays permettent l'accès afin de livrer des produits alimentaires spécialisés et d'exécuter des transferts de type monétaire.

Il existe des synergies potentielles avec d'autres partenaires.

Indicateurs d'effets directs

Score de consommation alimentaire

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits**6. Assurer des transferts alimentaires de type monétaire en faveur des filles et femmes enceintes ou allaitantes et des enfants âgés de 6 à 23 mois, accompagnés d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements au sein des communautés, d'une formation à l'intention des vulgarisateurs et du renforcement des capacités du secteur privé et du Gouvernement, en vue de contribuer aux initiatives nationales et régionales visant à réduire les retards de croissance et à prévenir toutes les formes de malnutrition (Prévention de la malnutrition)**

Les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et femmes enceintes ou allaitantes (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent une assistance monétaire assortie de restrictions et des produits alimentaires riches en nutriments et/ou bénéficient des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements proposées à tous les aidants et acteurs locaux concernés, afin de contribuer à réduire les taux de retard de croissance dans les zones ciblées (A: Ressources transférées; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de l'amélioration de la capacité du secteur privé à appuyer la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales en matière d'alimentation et de nutrition, notamment en ce qui concerne la production locale d'aliments nutritifs, l'enrichissement des aliments (y compris la biofortification) et la sécurité sanitaire des aliments (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de l'amélioration de la capacité du Gouvernement à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes nutritionnels nationaux aux niveaux fédéral et régional pour prévenir toutes les formes de malnutrition, notamment en transférant la responsabilité du traitement de la malnutrition aiguë modérée au Ministère de la santé (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: Les administrations publiques fédérales et régionales, le secteur privé et les ONG locales bénéficient d'activités de renforcement des capacités dans le domaine des systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence, de la conception et de la mise en œuvre des programmes de filets de sécurité et de la gestion des chaînes d'approvisionnement, jusqu'en juin 2025

Catégorie d'effets directs:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses

L'environnement est propice aux activités de renforcement des capacités.

La situation politique et sociale s'y prête.

Indicateurs d'effets directs

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

7. Assurer ou faciliter la mise en place de services de conseil et d'assistance technique à l'intention des administrations publiques fédérales et régionales et du secteur privé afin de renforcer les plateformes de livraison de l'assistance alimentaire et les dispositifs nationaux et régionaux, notamment en matière de gestion des programmes de filets de protection sociale, de systèmes d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence et de solutions et de gestion relatives aux chaînes d'approvisionnement (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient d'une assistance et de services adéquats du fait de l'amélioration des capacités des pouvoirs publics, à l'échelon fédéral et régional, de mettre en œuvre les filets de sécurité, notamment le PFSAP, la gestion des risques climatiques, le renforcement des moyens d'existence et l'appui aux personnes vivant avec le VIH dans les situations d'urgence (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient en temps voulu d'une assistance humanitaire efficace grâce au renforcement des systèmes nationaux d'alerte rapide et de préparation aux situations d'urgence alimentaire et nutritionnelle aux niveaux fédéral et régional (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de la livraison de l'assistance alimentaire grâce au renforcement durable des capacités des pouvoirs publics, aux niveaux fédéral et régional, en matière de chaînes d'approvisionnement, et à l'essor de la participation du secteur privé et des ONG locales (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées; I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre; K: Partenariats appuyés; L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés; M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement et les partenaires de l'action humanitaire et du développement présents en Éthiopie ont accès à des services logistiques efficaces et économiques dont ils tirent avantage, s'agissant notamment de transport aérien, de structures de coordination communes et de chaînes d'approvisionnement en produits de base, qui sont plus performantes, jusqu'en juin 2025

Catégorie d'effets directs: Renforcement des partenariats stratégiques noués avec les secteurs public et privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires opérationnels

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

La situation politique et sociale s'y prête

Indicateurs d'effets directs

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

8. Assurer des services de transport aériens et des opérations aériennes pour la communauté d'aide humanitaire présente en Éthiopie (Prestation de services et plateformes)

Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) et la communauté d'aide humanitaire bénéficient d'évacuations sanitaires ou évacuations pour raison de sécurité (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient de l'amélioration des services liés à la sécurité alimentaire, l'alerte rapide, la préparation aux situations d'urgence et la gestion des risques climatiques, grâce à l'utilisation de drones légers et de nouvelles technologies d'analyse et de cartographie (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient d'une assistance humanitaire que facilitent les services aériens (à savoir le transport de passagers et de cargaisons légères) que le PAM assure en toute sécurité et en temps voulu au profit des acteurs humanitaires (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

9. Assurer des services relatifs aux chaînes d'approvisionnement pour les pouvoirs publics et les partenaires humanitaires (Prestation de services et plateformes)

Les populations vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) bénéficient des services communs fournis à la communauté d'aide humanitaire, qui leur permettent de recevoir une assistance humanitaire (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.2: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	
Transferts	1 768 150 136	283 345 061	30 627 480	33 669 395	26 670 213	2 142 462 285
Mise en œuvre	110 879 975	16 624 325	3 713 718	1 380 235	1 984 952	134 583 204
Coûts d'appui directs ajustés	124 360 637	20 636 905	2 363 172	2 336 163	1 942 570	151 639 447
Total partiel	2 003 390 747	320 606 291	36 704 370	37 385 794	30 597 734	2 428 684 935
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	130 220 399	20 839 409	2 385 784	2 430 077	1 998 853	157 864 521
Total	2 133 611 146	341 445 699	39 090 154	39 815 870	32 586 587	2 586 549 456

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PFSAP	programme de protection sociale fondé sur les activités productives
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
SUN	Renforcer la nutrition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance